

Tous à bord

PARENTS D'ABORD

Prêts au décollage...
Suivez le guide!



LE SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
ma région éducative

Centre
de services scolaire
du Pays-des-Bleuets

Québec



REMERCIEMENTS

De nombreuses personnes ont participé à la mise en œuvre de cette initiative, que ce soit dans sa phase de démarrage ou lors des étapes de finalisation. Un grand merci aux organisations qui ont rendu leur participation possible.

COORDINATION ET CONCEPTION

Jocelyne Allaire

Chargée de projet

Agente de développement

Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets

SOUTIEN PROFESSIONNEL

Émilie Gaudreau Lavoie

Assistante de recherche

Région éducative Saguenay–Lac-Saint-Jean

Marie-Ève Bernard

Service des communications

Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets

IDÉATION GRAPHIQUE

TNT atelier

Dolbeau-Mistassini

RÉVISION LINGUISTIQUE

Marilyn Archambault

Secrétaire de gestion

Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets

MEMBRES DU COMITÉ DE SUIVI

Région éducative

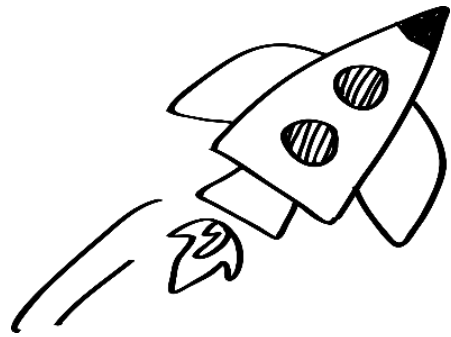
Territoire de la MRC de Maria-Chapdelaine

- CIUSSS du Saguenay – Lac-Saint-Jean / CLSC Les Jardins du Monastère
- Corporation de développement communautaire (CDC) Maria-Chapdelaine
- Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets
 - Direction d'écoles*
 - Enseignants*
 - Comité de parents*
 - Services aux entreprises*
 - Conseil d'établissement*
- Maison des jeunes Le Jouvenceau
- MRC de Maria-Chapdelaine
- La vie d'enfants 0-5 ans
- Maison de la famille Paresemble

TABLE DES MATIÈRES

- REMERCIEMENTS 2
- TABLE DES MATIÈRES..... 3
- AVANT-PROPOS 2
 - Tous à bord, parents d'abord 7
 - Le Saguenay-Lac-Saint-Jean Ma Région Éducative 2-11
 - Des responsabilités partagées.....12
 - Lexique.....2
- SECTION 1 PARENTS ET ADULTES SIGNIFICATIFS..... 2
 - 1.1 S’informer 2-22
 - 1.2 Communiquer 2-28
 - 1.3 S’engager S’impliquer 2-42
 - ANNEXES..... 43
- SECTION 2 ENSEIGNANTS ET ÉQUIPE ÉCOLE 53
 - 2.1 Accueillir Communiquer 2-61
 - 2.2 Collaborer Soutenir..... 2-68
 - 2.3 S’inspirer 2-70
 - ANNEXES..... 71
- SECTION 3 ÉQUIPE DE DIRECTION 73
 - 3.1 Communiquer Accueillir Inviter Consulter 2-86
 - 3.2 Agir ensemble Évaluer 2-99
 - ANNEXES.....101
- SECTION 4 COMMUNAUTÉ 113
 - 4.1 Agir ensemble 115-124
 - 4.2 S’outiller..... 125-129
 - ANNEXES.....131
- CONCLUSION 139

AVANT-PROPOS



Prêts au décollage...

Suivez le guide!

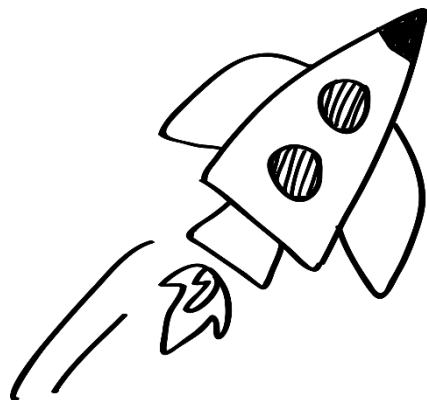
TOUS À BORD

Parents d'abord

Nous souhaitons tous le meilleur pour nos enfants. Comme parent, nous voulons être présents dans leur vie et les aider à développer le meilleur d'eux-mêmes, leur autonomie et leur avenir. Notre rôle est majeur pour les accompagner et les soutenir dans le développement de leur plein potentiel. Cette belle histoire, qui se vit ensemble à la maison et par la suite à l'école, nous permet de transmettre à nos enfants dès leur plus jeune âge, le goût de découvrir, d'apprendre, de développer leurs intérêts et de mieux se connaître.

Notre soutien et nos encouragements à persévérer au quotidien dans tout ce qu'ils entreprennent, à l'école comme dans leurs loisirs, sont essentiels. Prendre le temps de s'amuser ensemble est aussi important afin de faire provision de bons souvenirs. Dans peu de temps, ils seront déjà grands!

Que nous soyons parents, enseignants, personnel professionnel ou de soutien, membres de l'équipe de direction ou partenaires de la communauté, nos actions communes font la différence afin que nos enfants atteignent leurs rêves et participent à leur tour au développement de nos communautés.



Prêts au décollage...

Suivez le guide!



LE SAGUENAY –
LAC-SAINT-JEAN

MA RÉGION
ÉDUCATIVE

[SITE WEB](#)

POURQUOI CE GUIDE

1^{re} RÉGION ÉDUCATIVE AU QUÉBEC

L'éducation est un levier incontournable pour lutter contre la pauvreté, les inégalités sociales et l'exclusion. À ce titre, l'accroissement de la scolarisation est une condition essentielle et nécessaire pour enrichir de façon durable le Saguenay–Lac-Saint-Jean (SLSJ) aux plans social, culturel et économique.

Convaincus de ces aspects, les acteurs de tous les ordres d'enseignement et des secteurs d'activités concernés par l'éducation œuvrent ensemble au développement d'un projet novateur visant à faire du Saguenay–Lac-Saint-Jean, la toute première RÉGION ÉDUCATIVE au Québec.

Le *Saguenay–Lac-Saint-Jean, ma région éducative* est un mouvement, une approche à l'intérieur de laquelle l'éducation et l'apprentissage, tout au long de la vie, sont des éléments synonymes de croissance tant personnelle que collective. L'éducation joue un rôle fondamental dans le développement des individus et de la collectivité en contribuant au mieux-être individuel et collectif. Elle est une responsabilité sociale, une mission partagée par tous : familles, écoles, élus, entreprises, organismes et citoyens.

L'OBJECTIF

- L'objectif du projet « Ma Région éducative » est que chaque citoyen du Saguenay–Lac-Saint-Jean puisse se développer à son plein potentiel.
- Ainsi, les conditions sont mises de l'avant pour favoriser le développement des capacités de chaque personne, de ses compétences et de l'ensemble de ses qualités au meilleur de ses possibilités afin qu'elle s'intègre de manière concrète et significative dans la société.

LE PROJET RÉGION ÉDUCATIVE

Une journée de consultation tenue en juin 2017 sur le territoire de la MRC de Maria-Chapdelaine a réuni des intervenants de tous les milieux. Ceux-ci ont amorcé une réflexion sur trois aspects du territoire en lien avec l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie.



LE SAGUENAY–
LAC-SAINT-JEAN

MA RÉGION
ÉDUCATIVE

Ce temps de rencontre a mis en évidence les éléments suivants :

- *Les atouts et les points positifs du territoire aux plans humain, physique et d'organisation territoriale*
- *Les défis et les enjeux à prendre en compte, ceux-ci étant source de préoccupation pour le bien-être de la population*
- *Des idées novatrices et des pistes de solutions pour agir sur les défis et les enjeux préalablement identifiés*

L'occasion a été donnée de se doter d'une nouvelle lecture du développement des communautés et de réfléchir à l'émergence de solutions innovantes en faveur des jeunes et des adultes qui habitent le territoire.

Par la suite, un comité s'est formé afin de poursuivre la réflexion, regroupant des acteurs œuvrant dans différents domaines. Certaines préoccupations et enjeux ont particulièrement interpellé les membres du comité et orienté la direction vers un projet porteur à partir des constats suivants :

- *La faible participation des parents à l'école (assemblée générale, réunions de parents, remise des diplômes, journée des bulletins...)*
- *La difficulté de communication entre l'école et les parents*
- *Le niveau d'implication et de partenariat entre les entreprises et le milieu scolaire*
- *Le besoin d'outiller les parents dans leurs pratiques parentales*

Ayant défini ces préoccupations prioritaires, le comité a priorisé des lignes directrices dans la mise en place du projet « Ma région éducative » pour le territoire. Ainsi, au terme du projet, les changements que le comité souhaite voir se produire sur le territoire sont les suivants :

- *Une école plus ouverte sur la communauté*
- *Des parents mieux outillés dans leurs pratiques parentales*
- *Des parents et adultes significatifs dont le rôle est davantage valorisé*

En plus des changements souhaités, l'objectif à poursuivre dans la mise en place de ce projet est l'accompagnement des parents et adultes significatifs dans leurs interactions avec l'école.

Une attention particulière est aussi accordée aux parents qui sont moins présents pour diverses raisons.



LE SAGUENAY–
LAC-SAINTE-JEAN

MA RÉGION
ÉDUCATIVE

[SITE WEB](#)

Guide Tous à bord, parents d'abord

Des sondages menés auprès des parents de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets au cours de l'hiver 2019 ont permis de valider différentes perceptions et ont fait ressortir trois grands constats. Ceux-ci ont alimenté la réflexion du comité de travail issue de la journée de consultation « Région éducative » de juin 2017 et ces constats ont été appuyés par la recherche.

TROIS CONSTATS

1. *Les parents sont des partenaires prioritaires dans la réussite de leur enfant et souhaitent être considérés comme tel. Afin de jouer leur rôle au meilleur de leur connaissance, ils ont besoin d'être accueillis cordialement à l'école, informés sur les services qu'elle offre et savoir qui contacter en cas de besoin. Leur implication est quotidienne auprès de leurs enfants.*
2. *Les parents ont besoin de communications plus fréquentes et rapides avec l'enseignant et le personnel de l'école, le cas échéant. Ils souhaitent être davantage informés et de façon régulière concernant les éléments tant positifs que ceux à améliorer au sujet de la progression de leur enfant, et non seulement au moment des bulletins. Ils privilégient des modes de communications rapides, comme Class Dojo, Portail parents, les courriels, les textos, Messenger et les notes à l'agenda, leur temps étant très occupé.*
3. *Les parents conjuguent travail et vie de famille au quotidien. Ils souhaitent passer du temps de qualité avec leurs enfants, une fois les devoirs et leçons faits. L'implication à l'école devient un défi supplémentaire dans la gestion du quotidien. S'ils sont informés à l'avance des besoins, ils se montrent disponibles pour accompagner lors d'activités ou participer à des projets à l'école. Ils manquent cependant d'informations concernant les possibilités d'implication et la nature précise de ces implications.*

Face à ces constats, il est apparu au comité de travail que l'implication des parents et la communication avec l'école souhaitées par les familles doivent également être favorisées par les équipes-écoles. La communauté a aussi son rôle à jouer pour faciliter la vie des familles et la réussite des élèves.



LE SAGUENAY- LAC-SAINT-JEAN

L'idée de ce guide d'accompagnement y trouve son origine. Il se veut un outil pratique à consulter permettant aux différentes parties de maximiser leurs actions pour une meilleure collaboration entre les familles, l'école et la communauté. On y retrouve quatre sections, chacune s'adressant à un acteur important pour la réussite des jeunes.

SECTION 1 PARENTS ET ADULTES SIGNIFICATIFS

- *La première section s'adresse aux parents et adultes significatifs qui ont à cœur la réussite de leurs enfants. On y trouve différentes informations concernant la participation et l'implication à l'école ainsi que les différents moyens de communication qui peuvent être utilisés.*

SECTION 2 ENSEIGNANTS et ÉQUIPE-ÉCOLE

- *Cette seconde section s'adresse plus particulièrement aux équipes-écoles, composées tant du personnel enseignant que professionnel et de soutien. Ces personnes y trouveront différents outils permettant de favoriser et de faciliter la participation des parents à l'école, des informations au sujet des bienfaits de faire une place aux parents ainsi que des idées novatrices qui ont été mises en place ailleurs.*

SECTION 3 ÉQUIPE DE DIRECTION

- *Cette troisième partie s'adresse à l'équipe de direction. On y met en évidence des éléments qui sont essentiels pour favoriser la venue du parent à l'école tels qu'un accueil chaleureux, une invitation personnalisée, une communication adaptée et efficace ainsi que des processus de consultation.*

SECTION 4 COMMUNAUTÉ

- *Cette quatrième partie s'adresse à l'ensemble de la communauté, soit les partenaires externes. Les municipalités, les organismes communautaires, le milieu de la santé, les services éducatifs à la petite enfance et les entreprises, par les actions qu'ils posent, jouent un rôle important pour faciliter la vie des familles, soutenir le milieu scolaire et favoriser le dynamisme de leur communauté.*

Tout au long du guide, des informations concernant les bienfaits de l'implication parentale et de la collaboration avec l'école et la communauté seront également présentées.

Bonne lecture!

Des responsabilités partagées



Parents et familles

- Connaître son enfant et valoriser ses efforts et ses forces
- Superviser et fixer des règles de conduite à suivre
- Reconnaître les différences de chaque enfant
- Encourager et chercher des solutions avec eux lors de difficultés
- S'intéresser à ce que fait son enfant
- Accompagner son enfant dans le suivi scolaire
- Communiquer avec ouverture et collaborer
- S'impliquer et participer à la vie scolaire

Nos enfants

- Participer et s'impliquer dans leur vie scolaire
- Apprendre à découvrir leurs forces et leurs défis
- Respecter les consignes et les autres
- Faire les efforts pour apprendre
- Travailler en classe
- Faire les travaux à la maison
- Demander de l'aide au besoin
- Développer leur plein potentiel

Personnel enseignant et équipe-école

- Connaître les forces et les défis que l'enfant a à relever
- Accompagner l'enfant dans ses apprentissages
- Comprendre la réalité des familles d'aujourd'hui
- Communiquer fréquemment avec le parent
- Collaborer avec le parent pour les suivis
- Contribuer à faire de l'école un milieu de vie accueillant et agréable
- Faciliter les étapes de transition

Membres de l'équipe de direction

- Offrir un lieu sécuritaire pour les activités scolaires
- S'assurer que l'élève reçoive les services nécessaires pour ses apprentissages et son développement
- Inviter et accueillir les parents
- Ouvrir l'école pour favoriser l'implication des parents
- Intégrer les phases de transitions entre les cycles
- Connaître les partenaires de la communauté
- Soutenir les initiatives et collaborer à la mise en place

Communauté et adultes significatifs

- Proposer des lieux de loisirs répondant aux besoins
- Écouter et encourager les jeunes à faire de leur mieux
- Souligner les forces et les qualités des jeunes
- Connaître la réalité des écoles
- Être à l'écoute des demandes du milieu scolaire pour des projets École-Famille-Communauté

Participation parentale et familiale

La participation parentale ou familiale réfère au rôle des parents ou de la famille dans l'apprentissage et la réussite scolaire des enfants. Elle comprend un ensemble de comportements :

- PRÉPARATION de l'enfant pour l'école et l'ACCUEIL à son retour
- SUPERVISION, SUIVI, ENGAGEMENT actif dans les travaux scolaires
- CONTRIBUTION À LA MOTIVATION de l'enfant et INTERACTIONS avec l'école
- BÉNÉVOLAT et PARTICIPATION à des comités de parents, des réunions et PRÉSENCE lors de l'assemblée générale annuelle

Adulte significatif

Un adulte autre que les parents avec qui l'enfant est en relation et qui mérite son respect et son admiration.

Projet éducatif

Le projet éducatif de l'école met de l'avant des valeurs et des orientations, incarne une philosophie, propose des buts à atteindre, coordonne les démarches et ordonne les moyens.

Communication bidirectionnelle

Type de communication qui favorise des échanges constants entre le parent et l'enseignant, qui repose sur une possibilité de discuter d'enjeux en lien avec l'éducation de leur enfant, en plus de l'envoi habituel d'information aux parents.

Pour assurer une communication bidirectionnelle, l'enseignant maintient une correspondance régulière avec le parent et encourage ce dernier à le questionner.

En offrant l'occasion aux partenaires (*parents et enseignants*) de s'exprimer sur le choix des pratiques, les programmes, les progrès des enfants, leurs attentes et leurs espoirs dans le but d'arriver à des prises de décisions communes, cette forme de communication permet aux parents de mieux saisir le rôle et les tâches de l'enseignant et, ainsi, de développer un respect et une complicité au bénéfice de l'enfant.

Partenariat

En éducation, le partenariat est un rapprochement de plusieurs organisations (*établissements scolaires, communautés, diverses associations et groupes communautaires*) qui s'agencent dans un système d'action concrète autour de solutions à trouver.

Le partenariat peut revêtir diverses formes : la consultation, la coordination, la concertation, la cogestion et la fusion.

Collaboration École-Famille-Communauté (ÉFC)

La collaboration ÉFC englobe la participation parentale/familiale et est plus générale. Elle correspond au partage des responsabilités entre les parents, le personnel enseignant et l'équipe-école ainsi que la communauté pour aider les élèves à réussir et à développer leur plein potentiel.

La collaboration ÉFC peut être définie tant comme une activité que comme une attitude où l'intérêt de l'élève est au centre des préoccupations de tous.

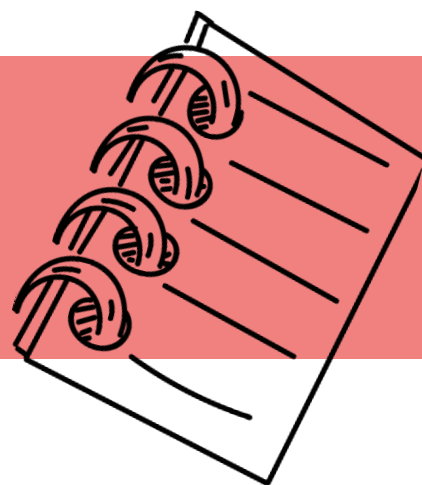


Section 1

PARENTS ET ADULTES SIGNIFICATIFS



1.1 S'informer



QUI APPELER ? OÙ ALLER ?

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Que ce soit pour les visites à l'école, pour s'informer d'un service ou simplement pour signifier l'absence de son enfant, entrer en contact avec l'école peut représenter un défi pour certaines familles.

L'une des clés pour faciliter ces liens est sans aucun doute de disposer au préalable des informations nécessaires à la prise de contact.

L'objectif de cette section est de regrouper en un même endroit toutes les informations en lien avec l'école et son fonctionnement qui pourraient être utiles aux parents et autres adultes s'impliquant dans la vie scolaire des élèves.

Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets



Siège social

828, boulevard Saint-Joseph
Roberval (Québec) G8H 2L5
Tél. : 418 275-4136

Horaire

8 h 00 à 12 h 00
13 h 00 à 16 h 00

Centre administratif

1950, boulevard Saint-Joseph
Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 2R3
Tél. : 418 276-2012

Horaire

8 h 00 à 12 h 00
13 h 00 à 16 h 00

Écoles primaires

Le site Internet du Centre de services scolaire comprend une page d'information pour chacun de ses établissements. Cliquez sur le nom de l'école de votre enfant afin d'accéder à sa fiche d'information concernant les coordonnées, l'horaire et le service de garde de l'école.

SECTEUR ROBERVAL

[École Boisjoli](#)
[École des Deux-Lacs](#)
[École de la Rivière](#)
[École Jolivent](#)
[École L'Arbrisseau](#)
[École Benoît-Duhamel](#)
[École Notre-Dame](#)

SECTEUR SAINT-FÉLICIEN

[École Jeanne-Mance](#)
[École Pie XII](#)
[École Monseigneur-Bluteau](#)
[École Hébert](#)
[École Carrefour étudiant](#)
[École Maria-Goretti](#)



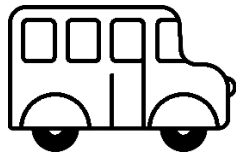
SECTEUR NORMANDIN

[École Sainte-Marie](#)
[École Jean XXIII](#)
[École Saint-Lucien](#)
[École Notre-Dame-de-Lourdes](#)
[École Sainte-Lucie](#)

SECTEUR DOLBEAU-MISTASSINI

[École La Source](#)
[École Bon-Pasteur](#)
[École Les Prés Verts](#)
[École Notre-Dame-des-Anges](#)
[École Saint-Louis-de-Gonzague](#)
[École Sainte-Thérèse](#)
[École Sacré-Cœur](#)

Le transport scolaire



Avis de suspension ou de fermeture



LE SERVICE DE TRANSPORT SCOLAIRE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU PAYS-DES-BLEUETS

Chaque année, le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets transporte en toute sécurité plus de 5 000 élèves. Une centaine de véhicules parcourent plus de 12 000 km par jour sur l'ensemble du territoire.

Le transport scolaire est offert gratuitement, matin et soir, aux élèves qui habitent dans les zones suivantes :

NIVEAU SCOLAIRE	MILIEU URBAIN Dolbeau-Mistassini, Roberval Normandin Saint-Félicien	MILIEU RURAL Autres municipalités
Préscolaire	800 m	500 m
Primaire	1,4 km	800 m
Secondaire	1,8 km	1,8 km

Places disponibles et transport du midi

Les parents d'élèves n'ayant pas droit au transport scolaire peuvent soumettre une demande.

Le transport du midi est également offert dans certains secteurs.

Pour informations et dépôt d'une demande en ligne, rendez-vous à la section « Transport scolaire » du site:

<https://www.cspaysbleuets.qc.ca/primaire/transport-scolaire>

Service du transport scolaire : 418 276-2012, poste 4005

INTEMPÉRIES OU SITUATIONS DE FORCE MAJEURE

Conditions météorologiques instables

Il arrive que le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets doive suspendre les cours afin d'assurer la sécurité des élèves. Une suspension des cours vise tous les élèves : *préscolaire, primaire, secondaire, formation professionnelle et formation générale des adultes*. Le personnel se présente au travail et les services de garde sont ouverts. La décision est prise et diffusée avant 6 h 30 le matin.

Force majeure

Exceptionnellement, un ou des établissements pourraient fermer en cas de force majeure : *panne électrique, dégât d'eau, problème de chauffage, etc.* Lors d'une fermeture, le personnel ne se présente pas au travail et les services de garde sont fermés.

L'avis de suspension des cours ou de fermeture d'établissement est publié via un bandeau d'alerte rouge sur la page d'accueil du site du Centre de services scolaire, au www.cspaysbleuets.qc.ca, ainsi que sur sa page Facebook.



Si aucun avis n'est diffusé après 6 h 30 du matin sur l'une ou l'autre des sources officielles d'information du Centre de services scolaire, tous les établissements sont ouverts et les élèves sont attendus en classe.

MON ENVOL... DE LA PETITE ENFANCE VERS L'ÉCOLE



- La première rentrée scolaire est une étape très importante de transition pour les enfants et leurs parents. Cet événement marquant peut susciter une gamme d'émotions diverses ainsi que plusieurs questions, et ce, autant pour les petits que pour les grands!
- L'outil « Mon envol... de la petite enfance vers l'école » s'adresse aux parents et permet de répondre à plusieurs de ces questionnements. On y met l'accent sur l'importance du rôle du parent comme acteur principal du développement de son enfant et de sa contribution pour faciliter cette première transition vers l'école.
- Un document téléchargeable présente diverses informations sur le monde scolaire (modalités d'inscription, transport scolaire, continuité des programmes entre les services de garde et l'école, etc.) permettant de répondre à plusieurs questions concernant l'entrée à l'école.

[Cliquez ici pour obtenir le document d'information.](#)

- Cet outil comprend également un portfolio qui servira à présenter votre enfant à son enseignant(e) de maternelle. Contactez l'éducatrice de votre enfant ou la responsable de son service de garde pour savoir si elle utilisera le portfolio et quand celui-ci vous sera remis. Nous vous invitons à vous en servir lors de la première rentrée scolaire de votre enfant.



PORTAIL PARENTS

Le Portail Parents est une façon supplémentaire de communiquer avec l'école et qui s'ajoute aux moyens traditionnels, tels que l'agenda et les mémos envoyés à la maison par l'école ou l'enseignant.

La participation des enseignants au Portail Parents s'effectue sur une base volontaire. Il est donc possible que certaines informations spécifiques à l'enseignement ne se retrouvent pas sur le Portail Parents.

Lors de la connexion, vous devez utiliser la même adresse courriel que vous avez indiquée à l'école de votre enfant.



LIENS POUR INFORMATIONS ET PROCÉDURIERS

ACCÈS ET UTILISATION

[Accès au Portail Parents](#)
[Guide d'utilisation pour les parents](#)

NUMÉRO DE FICHE

[Formulaire de récupération du numéro de fiche-école de votre enfant](#)

MOTIVATION OU AVIS D'ABSENCE

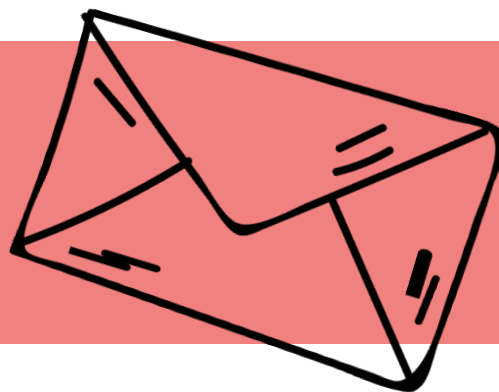
[Procédurier pour les absences](#)

RÉINSCRIPTION OU RENOUVELLEMENT AU SERVICE DE GARDE

[Procédurier pour la réinscription de votre enfant](#)

**Pour tout problème en lien avec le Portail Parents, communiquez par courriel à l'adresse suivante portailparents@cspaysbleuets.qc.ca.*

1.2 Communiquer



Établir et maintenir une communication efficace avec l'école est une façon privilégiée pour les familles de s'impliquer dans la vie scolaire de leur enfant.

L'objectif de cette section est de mettre à l'avant-plan les avantages d'une bonne communication avec l'école, les enseignants et l'équipe-école.



LA PROFESSION ENSEIGNANTE Aujourd'hui

LES CHANGEMENTS

Au fil des années, la profession enseignante a vécu plusieurs changements à la suite des transformations de l'environnement social des écoles et des élèves (*milieu économique difficile, augmentation de l'anxiété chez les élèves, arrivée des médias sociaux, etc.*).

L'enseignant moderne compose maintenant avec de nombreux défis et redouble d'efforts pour y répondre. L'enseignement à distance peut aussi s'ajouter pour des élèves devant demeurer à la maison.

PLUSIEURS RÔLES

La tâche d'enseignement s'est intensifiée en matière de charge mentale et émotionnelle. Les enseignants d'aujourd'hui, en plus de posséder des connaissances disciplinaires et de bonnes stratégies pour gérer les élèves turbulents, enseignent comme par le passé. Les enseignants assument aussi différents rôles auprès de leurs élèves : *des rôles de substitut parental, de psychologue, de confident, de guide de vie, de surveillant...*

L'augmentation rapide des connaissances, les nouvelles technologies de communication, la transformation des structures familiales, les différences culturelles et les changements du marché de l'emploi constituent quelques-uns des principaux changements sociaux avec lesquels le monde de l'éducation a à composer.

Il arrive aussi plus fréquemment que des enseignants subissent une forme de violence ou de l'incivilité de la part de certains élèves. Cela s'ajoute comme éléments de stress à des conditions de travail plus diversifiées.



LES DÉFIS

- Assurer la réussite scolaire de tous
- Instaurer un climat accueillant, bienveillant et propice à l'apprentissage
- Aider les élèves en difficultés d'apprentissage
- Intégrer les élèves de diverses cultures dans un programme commun
- Gérer les conflits et prévenir la violence dans le milieu de vie scolaire
- Instruire, éduquer et qualifier les élèves
- Coopérer avec les collègues enseignants et les intervenants scolaires
- Communiquer et collaborer avec les parents
- Utiliser les nouvelles technologies et composer avec les cellulaires en classe
- Démontrer des compétences transversales dans plusieurs matières scolaires
- Faire preuve d'éthique
- Promouvoir de nouvelles valeurs communautaires comme l'écologie, le multiculturalisme, le vivre ensemble...
- Référer lors de situations personnelles vécues par certains élèves
- Être attentif aux problèmes de comportements, à la consommation de drogues et aux influences
- Assurer sa formation continue pour demeurer à jour

La complicité c'est...



- Manifester un accord commun par un sourire, un clin d'œil, un petit mot...
- Une façon de faire qui démontre un accord inconditionnel entre deux ou plusieurs personnes.
- Agir dans le même sens avec la même intention pour un but commun.
- Se soutenir l'un et l'autre dans l'intention de réaliser de petites ou de grandes choses.

ÊTRE COMPLICE SOUS-ENTEND LA CRÉATION D'UN LIEN AFFECTIF AVEC L'AUTRE ET LA PRÉSENCE D'UNE RELATION DE CONFIANCE!

La complicité demande...

- Moments de communication parfois très intenses.
- Beaucoup d'écoute et d'attention envers la façon de faire de l'autre.
- Vouloir comprendre l'autre et réfléchir ensemble à des solutions gagnantes.

LA COMPLICITÉ EST UNE CLÉ ESSENTIELLE POUR LA RÉUSSITE D'UN BON COUP!

Ses bienfaits...

- La complicité contamine et apporte un sentiment de confiance mutuelle sur les actions posées.
- À deux, c'est mieux!
- La complicité permet à un jeune de voir qu'il y a des personnes qui pensent la même chose face à sa réussite et qui agissent de la même façon pour le soutenir.

LA COMPLICITÉ FAVORISE UN LIEN D'ATTACHEMENT ESSENTIEL À LA RÉUSSITE DES JEUNES!

DÉVELOPPER UNE COMPLICITÉ PARENT-ENSEIGNANT

- Participer aux rencontres et aux activités proposées par les enseignants.
- Demander des explications aux enseignants sur ce qui est plus difficile à comprendre pour son enfant.
- Donner aux enseignants des marques d'appréciation sur leur investissement face à la réussite de votre enfant.
- Communiquer de façon cordiale avec les enseignants par téléphone, message écrit, courriel ou en prenant rendez-vous.
- Répondre rapidement aux demandes venant des enseignants.

CONTACT
FRÉQUENT
ET
DIALOGUE

- Appuyer les actions quotidiennes des enseignants.
- Entretenir un dialogue constructif avec les enseignants.
- Partager avec les enseignants l'information que vous avez sur différents aspects de votre enfant : santé, loisirs, forces, difficultés, intérêts.
- Prendre contact avec les enseignants dès le début de l'année scolaire.
- Faire part aux enseignants de vos inquiétudes face aux difficultés de votre enfant.
- Soutenir les enseignants dans la réalisation de projets de classe ou d'école.



- Expliquer ses points de vue avec calme.
- Écouter sans interrompre les points de vue des enseignants.
- S'impliquer dans la recherche de solutions avec les enseignants.
- Tenir les engagements pris avec les enseignants.
- Rester ouvert aux invitations et aux discussions.
- Accepter d'investir du temps pour développer un lien de confiance avec les enseignants.
- Demander de l'aide au besoin.

PARTAGE
D'INFORMATION
ET RECHERCHE
DE SOLUTIONS



SE PRÉPARER À LA REMISE DES BULLETINS



Dresser une liste de questions

Écrire les questions qui vous préoccupent par ordre d'importance pour éviter d'être pris par le temps.

Discuter à la maison avec votre enfant pour connaître ses préoccupations et les ajouter à la liste, s'il y a lieu.

- Mon enfant a-t-il des difficultés à écouter et à suivre ?*
- S'intègre-t-il bien avec ses camarades ?*
- Ais-je des inquiétudes particulières ?*
- Y a-t-il des notions qui lui posent des difficultés ?*

Orienter la discussion

Si vous avez une inquiétude principale, en faire part à l'enseignant et l'aborder dès le début de la rencontre.

Faire équipe avec l'enseignant

Lors d'un désaccord quelconque, garder une attitude courtoise sans reproche. Exprimer votre point de vue en parlant en *JE* et en démontrant de l'ouverture. L'enseignant et vous partagez le même objectif : faire progresser l'enfant.

Dans la même optique, reconnaître les difficultés de votre enfant et ses défis de comportement en évitant de lui trouver des excuses ou de rejeter la faute sur ses camarades.

Dans l'intérêt de l'enfant, offrir sa collaboration à l'enseignant pour trouver des solutions gagnantes.

Mettre l'enseignant dans la confiance

Informez l'enseignant de tout événement susceptible de modifier le rendement scolaire ou le comportement de votre enfant :

- Séparation, famille recomposée, déménagement*
- Maladie d'un proche, hospitalisation, deuil d'un parent*
- Perte d'emploi d'un parent*
- Arrivée d'un nouveau membre dans la famille*
- Perte d'un animal*
- Accident ou problème de santé*
- Intimidation, isolement...*

Convenir d'un suivi si nécessaire

1.3 S'engager S'impliquer



L'implication à l'école et l'engagement dans le parcours scolaire de votre enfant sont des éléments importants permettant de favoriser sa motivation et le développement de son plein potentiel.

Mais l'implication, ce n'est pas seulement faire partie du comité de parents. Ce sont tous les petits gestes et toutes les attentions que vous portez envers votre enfant au quotidien, qui lui permettent de voir que son parcours scolaire est important pour vous.

L'objectif de cette section est de démontrer qu'il existe de nombreuses façons pour les familles de s'impliquer dans la vie scolaire des élèves, et que cette implication, peu importe sa forme, sera bénéfique pour eux.



MON IMPLICATION COMME PARENT

L'élément clé pour sa réussite

CINQ FACTEURS RECONNUS

POUR
LEURS EFFETS
POSITIFS

- **LES DISCUSSIONS À LA MAISON**

Les enfants réussissent généralement bien lorsque les parents discutent beaucoup avec eux, leur suggèrent des pistes de réflexion, les orientent et les encouragent régulièrement.

- **L'ENCADREMENT À LA MAISON**

Les enfants améliorent leurs résultats scolaires lorsque les parents encouragent les discussions, les négociations, l'apprentissage de l'indépendance, établissent des règles et les appliquent.

- **LES COMMUNICATIONS ENTRE LA FAMILLE ET L'ÉCOLE**

Les enfants ont de meilleurs résultats lorsque les parents établissent et entretiennent une relation positive avec l'école.

- **LE TYPE D'ACCOMPAGNEMENT**

Accompagner son enfant dans la prise de décision en lien avec son parcours scolaire est plus bénéfique que d'axer sur son comportement.

- **LES ASPIRATIONS DES PARENTS**

Lorsque les parents accordent une grande importance à la réussite éducative, adoptent un discours positif concernant l'école et favorisent les activités intellectuelles, les enfants réussissent mieux à l'école.



ACCOMPAGNER MON ENFANT À LA MAISON

Dès la naissance

- Stimuler le développement de mon enfant et de son langage.
- Éveiller mon enfant à la lecture avant l'entrée à l'école : lire un petit livre chaque jour est une bonne façon d'y arriver.
- Donner de l'attention à mon enfant.
- Mettre mon enfant en contact avec d'autres enfants pour l'aider à socialiser.



Au préscolaire et au primaire

- M'intéresser à ses apprentissages et l'encourager.
- Établir une routine quotidienne et une bonne discipline.
- Valoriser l'école.
- Veiller à ce que les devoirs soient faits et l'accompagner sans les faire à sa place.
- Aider mon enfant à développer son autonomie et son sens de l'organisation.
- Parler franchement et ouvertement avec mon enfant.
- Discuter de mon métier et faire connaître mon lieu de travail à mon enfant.

Au secondaire, mon enfant a encore besoin de moi

- M'intéresser à sa vie scolaire.
- L'encourager tous les jours.
- M'informer sur sa journée à l'école.
- Le féliciter pour ses succès et ses améliorations et l'aider dans ses défis.
- M'assurer de sa présence à ses cours.
- L'aider à mieux se connaître en découvrant ses forces.
- Contribuer à la naissance de ses passions en l'incitant à se découvrir à travers des activités parascolaires.
- Le soutenir dans son choix de formation et de carrière et la réalisation de ses aspirations.
- Maintenir une communication ouverte et constructive.
- L'aider à concilier études et travail s'il occupe un emploi, en m'assurant que le nombre d'heures de travail ne nuit pas à ses études.



QUELQUES GESTES

POUR L'AIDER À PERSÉVÉRER ET À DÉVELOPPER SON PLEIN POTENTIEL



ENCOURAGEZ L'EFFORT ET LA PERSÉVÉRANCE

- Encouragez votre enfant au quotidien.
- Reconnaissez ses efforts, félicitez ses progrès ainsi que ses réussites.
- Donnez-lui des occasions de vivre des réussites à l'extérieur de la classe.

DÉVELOPPEZ UNE BONNE COMMUNICATION

- Prenez le temps de vous intéresser à la journée de votre enfant.
- Posez-lui des questions sur ses activités, ses études et ses amis.
- Discutez avec lui de ses bons coups, de ses forces et de ses défis.
- Encouragez-le à exprimer positivement ses opinions et ses émotions.



DÉMONTREZ UNE ATTITUDE POSITIVE ENVERS L'ÉCOLE

- Discutez de l'importance des études, des apprentissages et du diplôme.
- Parlez positivement de l'enseignant, de l'équipe-école ou de son école.
- Impliquez-vous comme bénévole au sein de sa classe ou de son école.
- Réservez un endroit calme dans la maison pour les devoirs et la lecture.

ENCOURAGEZ LA LECTURE

- Donnez l'exemple en lisant tous les jours! Prenez le temps de lire en famille.
- Laissez les intérêts de votre enfant guider ses lectures.
- Profitez des activités divertissantes à la bibliothèque.

AIDEZ VOTRE ENFANT À FAIRE DES PROJETS D'AVENIR

- Encouragez-le à identifier des objectifs et des moyens pour les atteindre.
- Discutez ensemble de ses intérêts et de ses rêves pour l'avenir.
- Aidez-le à trouver des informations sur les métiers et professions qui l'attirent.





LES BÉNÉFICES

- **Pour mon enfant**
Par mon implication à la maison
- **Pour son groupe**
Par ma participation dans la classe ou l'accompagnement lors d'une sortie
- **Pour l'école**
Par ma participation à des comités de parents, au conseil d'établissement ou à des levées de fonds



MES POSSIBILITÉS D'IMPLICATION

- Mon temps disponible
- Mon sentiment de compétence à pouvoir aider mon enfant
- Les invitations de participation reçues de l'école

COMMENT JE PEUX M'IMPLIQUER ?

- En jouant mon rôle de **PREMIER ÉDUCATEUR** auprès de mon enfant par un **ACCOMPAGNEMENT PARENTAL** à la maison.
- En m'assurant d'une **COMMUNICATION BIDIRECTIONNELLE** avec l'école.
- Par du **BÉNÉVOLAT** à l'école (Club des petits déjeuners, bibliothèque, accompagnement lors d'activités, de sorties ou de projets scolaires...).
- En étant actif dans **L'ENCADREMENT DE MON ENFANT** et de ses apprentissages, en m'intéressant à son vécu scolaire.
- En m'informant du **FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE** et en participant aux prises de décisions lors des assemblées générales et autres rencontres scolaires.
- En développant des **LIENS** avec ma communauté.

6 types d'activités, Joyce L. Epstein

L'école de votre enfant
vous interpelle!
Il y a une place pour
vous dans le milieu
scolaire de votre enfant
et votre implication est
appréciée.
On s'informe!

M'IMPLIQUER AU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

Conseil d'administration

Le Centre de services scolaire (CSS) soutient et accompagne les établissements d'enseignement pour qu'ils puissent prendre les décisions répondant le mieux aux besoins des élèves, selon leurs caractéristiques et les besoins du milieu.

La gestion du CSS est assurée par un conseil d'administration formé de cinq parents, de cinq personnes issues de la communauté et de cinq membres du personnel.

Comité de parents

Le comité de parents est un comité consultatif qui transmet au Centre de services scolaire l'expression des besoins des parents identifiés par les représentants des écoles. Il donne son avis sur plusieurs dossiers et règlements qui visent le bon fonctionnement de chaque école et des services.

Il s'agit du seul organisme formé exclusivement de parents dans le réseau scolaire québécois. L'un de ses mandats est de valoriser l'éducation et le rôle essentiel du parent dans le parcours éducatif de son enfant.

M'IMPLIQUER À L'ÉCOLE DE MON ENFANT

Assemblée générale annuelle

C'est le moment idéal pour informer et favoriser la participation des parents. Le rapport annuel du conseil d'établissement est présenté et, s'il y a lieu, celui de l'organisme de participation des parents (OPP).

Conseil d'établissement

Le conseil d'établissement (CÉ) analyse la situation de l'école, principalement les besoins des élèves et les enjeux reliés à leur réussite ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert.

L'OPP *L'Organisme de Participation des Parents*

Composé de parents seulement, l'OPP est le cœur de l'école. Il favorise des temps de rencontres pour les parents qui désirent s'impliquer dans la vie de l'école ainsi que dans la vie de la classe.

Comité du service de garde et comité du transport scolaire

S'informer de leur fonctionnement à l'école de votre enfant.





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS


L'assemblée générale des parents est un moment privilégié pour faire connaître son opinion et se mobiliser, comme parent, en participant à la vie de l'école et à la gouvernance scolaire. C'est aussi l'occasion de faire connaissance avec la direction, l'équipe-école et le milieu de vie de son enfant.

L'assemblée générale des parents à l'école donne aussi l'opportunité d'apporter sa collaboration à la réussite de son enfant et de s'informer des orientations de l'école pour l'année en cours.



Une obligation légale

« Chaque année, au cours de la période débutant le premier jour du calendrier scolaire et se terminant le dernier jour du mois de septembre, le président du conseil d'établissement ou, à défaut, le directeur de l'école, convoque, par écrit, les parents des élèves fréquentant l'école à une assemblée pour qu'ils élisent leurs représentants au conseil d'établissement. » (LIP, art. 47)

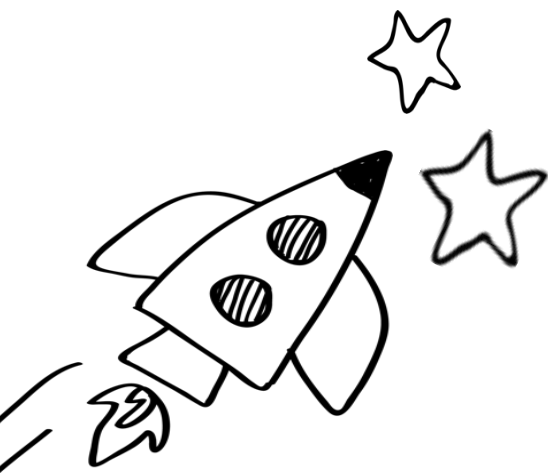


L'assemblée générale des parents est le moment idéal pour rencontrer la direction, être informé et favoriser sa participation parentale. Cette rencontre est importante puisqu'elle donne le ton à l'année qui vient et est un temps important pour transmettre aux parents l'enthousiasme de ceux qui sont déjà impliqués dans l'école.

Cette assemblée a lieu en septembre et a aussi pour mandat d'élire un représentant au comité de parents, et son substitut, et de se prononcer sur la création d'un organisme de participation des parents (OPP).

Lors de l'assemblée, les parents élus au conseil d'établissement, à l'OPP et au comité de parents, rendent compte du travail accompli depuis l'assemblée annuelle précédente.

UN TEMPS PRIVILÉGIÉ



Pour mettre en valeur les réalisations du conseil d'établissement, de l'organisme de participation des parents (OPP) et du comité de parents de l'école

Pour présenter les différentes formes de participation mises sur pied ou envisagées :

- Journal scolaire
- Bibliothèque
- Troupe de théâtre
- Chorale

Pour discuter avec l'assemblée annuelle du projet éducatif de l'école, lequel donne les priorités et les objectifs à poursuivre

Pour donner le goût aux parents de s'impliquer dans l'école de leur enfant

Pour être au fait des grandes orientations, objectifs et moyens que l'école met en place pour la réussite de tous les élèves

Pour rendre compte de ce qui a été fait au nom des parents durant l'année scolaire

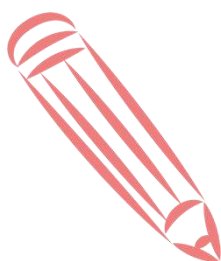


L'ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)

L'école peut mettre sur pied un organisme de participation des parents (OPP). Il s'agit d'une table réservée aux parents dont l'objectif est de favoriser leur participation dans l'école. Pour en faire la demande, les parents s'adressent au président du conseil d'établissement de l'école pour qu'elle soit présentée à l'assemblée générale annuelle.

FONCTION

La Loi sur l'instruction publique mentionne que :



« L'organisme de participation des parents a pour fonction de promouvoir la collaboration des parents à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à la réussite scolaire de leur enfant. » (Art. 96.2)

« L'organisme de participation des parents peut donner son avis aux parents du conseil d'établissement sur tout sujet qui concerne les parents ou sur lequel les parents du conseil d'établissement le consultent. » (Art. 96.3)

L'OPP agit en concertation avec plusieurs personnes ou groupes dans l'école.

AVEC LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le conseil d'établissement et l'OPP sont deux groupes distincts. De bons rapports sont essentiels pour un meilleur fonctionnement des deux organismes.

AVEC LES PARENTS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

L'OPP est un lieu reconnu pour que les parents puissent donner leur opinion. Il peut être appelé à donner son avis aux parents du conseil d'établissement et au représentant du comité de parents du Centre de services scolaire. Il peut aussi prendre cette initiative.

AVEC LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE

Le développement de relations étroites entre les parents du conseil d'établissement et ceux de l'OPP permet de comprendre les différences dans les rôles des deux groupes.

Le directeur de l'école n'est pas membre de l'OPP et la Loi ne prévoit pas sa présence. Cependant, une communication constante et efficace avec la direction est requise pour assurer un bon fonctionnement.

L'engagement des parents à l'école

L'organisme de participation des parents (OPP) et des activités bien pensées pour un partenariat actif

Des activités dynamiques et novatrices qui répondent aux besoins et aux intérêts des parents constituent souvent une excellente façon de les rapprocher. Voici quelques idées qui vous aideront à organiser des activités qui attireront les parents et à ouvrir la voie à une participation plus active pour appuyer le rendement et le bien-être des élèves.

Quelques idées

LANCEMENT D'INVITATIONS À DES ACTIVITÉS

Organiser une soirée de présentation pour mettre en valeur les programmes, les activités de l'école et les réalisations des élèves. Permet d'informer les parents et leur donne l'occasion de se rencontrer.

COUP DE MAINS DES PARENTS

Planifier un salon sur le thème des passions, de la santé ou des services à la communauté.

DÉVELOPPER UN RÉSEAU DE COLLABORATEURS

Offrir un programme de formation des bénévoles pour augmenter la confiance des parents et faciliter leur participation. Les séances peuvent porter sur l'encadrement pour devenir un partenaire en lecture ou aider à la bibliothèque.

PRÉSENCE DES PARENTS

Prise de photos et rédaction d'un album de finissants.
Préparation d'un bal pour les élèves de 6^e année.
Fête de Noël
Salon du livre
Karaoké

ACTIVITÉ RENTÉE DES CLASSES

Pour renouer avec les parents et accueillir les nouveaux parents dès le début de l'année. L'activité peut combiner un barbecue ou une autre activité sociale avec une occasion de rencontrer le personnel enseignant et l'équipe-école.

LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE (CÉ)

Les rencontres du conseil d'établissement (CÉ) sont une occasion privilégiée de participer aux décisions importantes qui concernent l'école et les élèves.

Ces rencontres favorisent la concertation avec les autres personnes qui œuvrent à l'école. Se faire élire au CÉ permet d'être au cœur de la vie des élèves.

Chaque établissement scolaire (écoles primaires et secondaires, centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle) est constitué d'un conseil d'établissement. Il dispose de pouvoirs importants.

RAISONS D'ÊTRE

Le conseil d'établissement analyse la situation de l'école, les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'il dessert.

COMPOSITION ET MANDAT

Le conseil d'établissement (*LIP, art. 42-46*) est formé d'au moins quatre parents d'élèves, de quatre membres du personnel de l'école dont deux enseignants, de deux représentants de la communauté ainsi que de deux élèves pour le secondaire second cycle et d'un membre du personnel affecté aux services de garde, le cas échéant, pour un total d'au plus 20 membres.

Les membres sont élus par leurs pairs lors d'assemblées prévues à cet effet, sauf les représentants de la communauté qui sont nommés par les parents, les membres du personnel et, le cas échéant, les élèves. Les membres ont droit de proposition et de vote, à l'exception des représentants de la communauté qui n'ont pas le droit de vote ainsi que la direction d'établissement. Le mandat des représentants des parents est d'une durée de deux ans et une formation est requise.

PRÉSIDENTE ET RENCONTRES

La présidence est nommée pour un mandat d'un an par les parents élus lors de l'assemblée générale en septembre. Les rencontres sont en soirée à raison de 7 à 10 durant l'année scolaire selon le calendrier établi en début d'année.



RESPONSABILITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

IL ADOPTE le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation périodique. IL ADOPTE également le budget annuel, le rapport annuel du CÉ et le plan de lutte contre l'intimidation et à la violence.

IL APPROUVE le régime pédagogique et son application, la mise en œuvre des services complémentaires et particuliers ainsi que les propositions du directeur concernant le fonctionnement de l'école (les mesures de sécurité, les règles de conduite des élèves, l'utilisation des locaux, les sorties extérieures, etc.).

IL EST CONSULTÉ sur les critères de sélection du directeur de l'école et DONNE SON AVIS sur différents sujets d'intérêts pour les parents.



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET TERMINOLOGIE

ADOPTER

Prendre une décision à partir d'une proposition. Inclut le pouvoir de modifier en tout ou en partie la proposition.

APPROUVER

Donner son accord à l'acte d'un organisme qui détient le pouvoir de poser cet acte. Celui qui approuve ne peut remplacer sa propre décision ou exiger que le pouvoir soit exercé selon ses exigences.

AUTORISER

Accorder la permission de poser un acte ou d'exercer un pouvoir ou une fonction.

INFORMER

Porter à la connaissance et renseigner sur un sujet.

CONSULTER

Demander son avis sur un sujet présenté.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET ARTICLES DE LOI

Article 46

Le directeur de l'école participe aux séances du conseil d'établissement mais sans droit de vote.

Article 54

Le mandat des représentants des parents est d'une durée de deux ans. Celui des représentants des autres groupes est d'une durée d'un an.

Article 58

Le mandat du président est d'une durée d'un an.

Article 63

Les décisions du conseil d'établissement sont prises à la majorité des voix exprimées par les membres présents et ayant le droit de vote. En cas de partage, le président a une voix prépondérante.

Article 64

Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves.

Article 67

Le conseil d'établissement établit ses règles de régie interne. Ces règles doivent prévoir la tenue d'au moins cinq (5) séances par année scolaire.



Annexes

Directions d'établissement 2020-2021

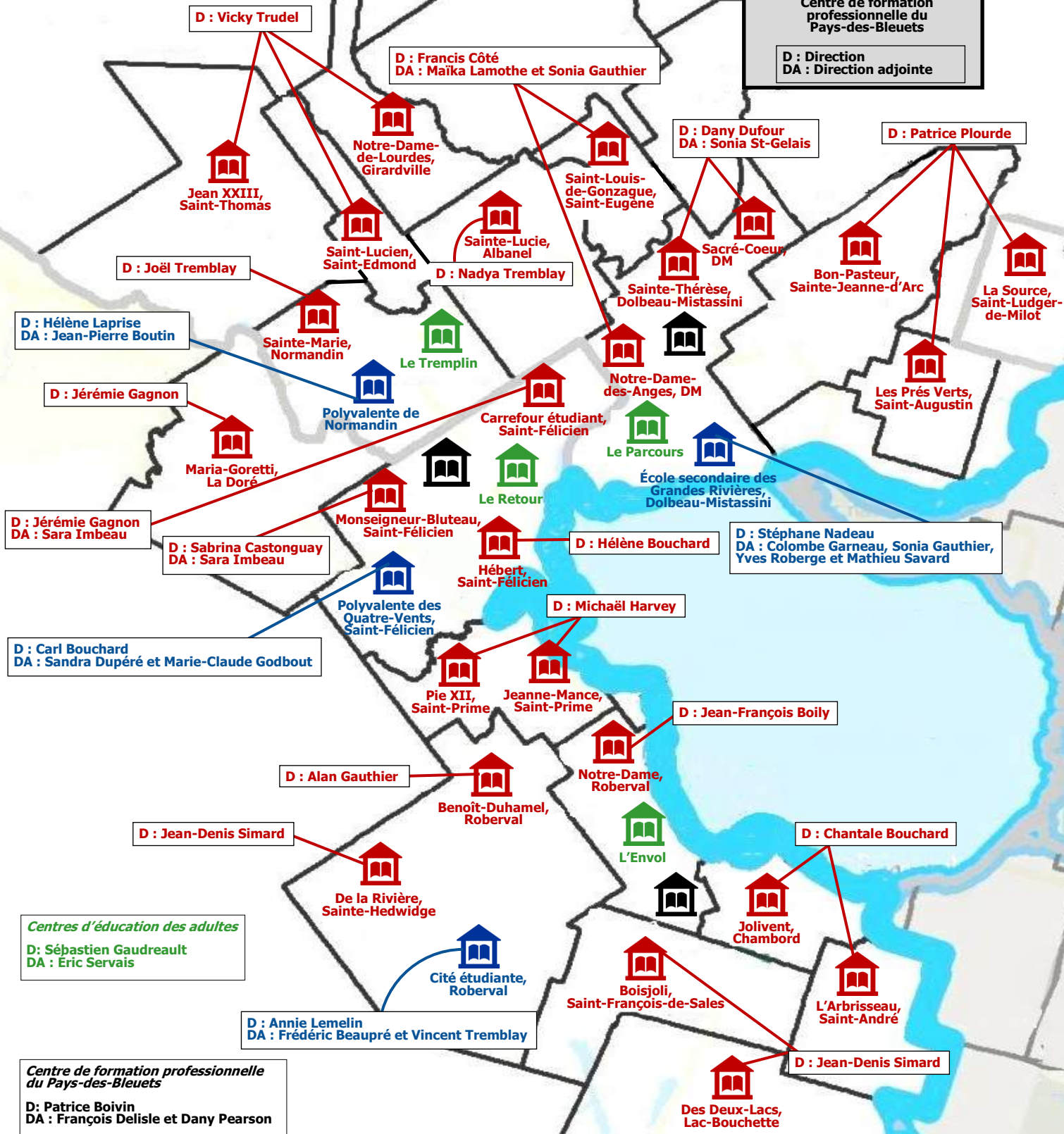
Légende :

École primaire École secondaire

Centre d'éducation des adultes

Centre de formation professionnelle du Pays-des-Bleuets

D : Direction
DA : Direction adjointe



JUILLET 2020				
L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

AOÛT 2020				
6 jours				
L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28 ¹
31 ²				

CALENDRIER SCOLAIRE MODIFIÉ

À la suite du décret 1028-2020

Formation générale des jeunes

Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets

2020-2021

SEPTEMBRE 2020				
21 jours				
L	M	M	J	V
	1 ³	2 ⁴	3 ⁵	4 ⁶
7	8 ⁷	9 ⁸	10 ⁹	11 ¹
14 ²	15 ³	16 ⁴	17 ⁵	18 ⁶
21 ⁷	22 ⁸	23 ⁹	24 ¹	25 ²
28 ³	29 ⁴	30 ⁵		

OCTOBRE 2020				
21 jours				
L	M	M	J	V
			1 ⁶	2 ⁷
5 ⁸	6 ⁹	7 ¹	8 ²	9 ³
12	13 ⁴	14 ⁵	15 ⁶	16 ⁷
19 ⁸	20 ⁹	21 ¹	22 ²	23 ³
26 ⁴	27 ⁵	28 ⁶	29 ⁷	30 ⁸

NOVEMBRE 2020				
21 jours				
L	M	M	J	V
2 ⁹	3 ¹	4 ²	5 ³	6 ⁴
9 ⁵	10 ⁶	11 ⁷	12 ⁸	13 ⁹
16	17	18 ¹	19 ²	20 ³
23 ⁴	24 ⁵	25 ⁶	26 ⁷	27 ⁸
30 ⁹				

DÉCEMBRE 2020				
16 jours				
L	M	M	J	V
	1 ¹	2 ²	3 ³	4 ⁴
7 ⁵	8 ⁶	9 ⁷	10 ⁸	11 ⁹
14 ¹	15 ²	16 ³	17 ⁴	18 ⁵
21 ⁶	22 ⁷	23	24	25
28	29	30	31	

JANVIER 2021				
18 jours				
L	M	M	J	V
				1
4	5	6	7 ⁸	8 ⁹
11 ¹	12 ²	13 ³	14 ⁴	15 ⁵
18 ⁶	19 ⁷	20 ⁸	21 ⁹	22 ¹
25 ²	26 ³	27 ⁴	28 ⁵	29 ⁶

FÉVRIER 2021				
20 jours				
L	M	M	J	V
1 ⁷	2 ⁸	3 ⁹	4 ¹	5 ²
8 ³	9 ⁴	10 ⁵	11 ⁶	12 ⁷
15 ⁸	16 ⁹	17 ¹	18 ²	19 ³
22 ⁴	23 ⁵	24 ⁶	25 ⁷	26 ⁸

MARS 2021				
18 jours				
L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8 ⁷	9 ⁸	10 ⁹	11 ¹	12 ²
15 ³	16 ⁴	17 ⁵	18 ⁶	19 ⁷
22 ⁸	23 ⁹	24 ¹	25 ²	26 ³
29 ⁴	30 ⁵	31 ⁶		

AVRIL 2021				
20 jours				
L	M	M	J	V
			1 ⁷	2
5	6 ⁸	7 ⁹	8 ¹	9 ²
12 ³	13 ⁴	14 ⁵	15 ⁶	16 ⁷
19 ⁸	20 ⁹	21 ¹	22 ²	23 ³
26 ⁴	27 ⁵	28 ⁶	29 ⁷	30 ⁸

MAI 2021				
21 jours				
L	M	M	J	V
3 ⁹	4 ¹	5 ²	6 ³	7 ⁴
10 ⁵	11 ⁶	12 ⁷	13 ⁸	14 ⁹
17 ¹	18 ²	19 ³	20 ⁴	21 ⁵
24	25 ⁶	26 ⁷	27 ⁸	28 ⁹
31 ¹				

JUIN 2021				
18 jours				
L	M	M	J	V
	1 ²	2 ³	3 ⁴	4 ⁵
7 ⁶	8 ⁷	9 ⁸	10 ⁹	11 ¹
14 ²	15 ³	16 ⁴	17 ⁵	18 ⁶
21	22	23	24	25
28	29	30		

- Congés statutaires (15)
- △ Journées pédagogiques fixes (14)
- ◡ Journées pédagogiques flottantes - École (6)
- 😊 101^e journée de travail
- 📖 Journées de la persévérance scolaire
- Semaine de relâche

Début d'année : 24 août 2020 - Fin d'année : 25 juin 2021

- ✦ **Pour le personnel enseignant**
Date d'entrée : 24 août 2020 - Date de fin : 25 juin 2021
- ✦ **Pour les élèves**
Date d'inscription et d'entrée : 28 août 2020
- ✦ **Date de fin : 18 juin 2021**

Première communication : Au plus tard le 20 novembre.

Bulletins : Au plus tard le 22 janvier et le 10 juillet.

OFFICIEL

Modifié le 20 octobre 2020

TARIFS - SERVICES DE GARDE

2020-2021

Contribution financière des parents à compter du 1^{er} juillet 2020 :

Base régulière ou sporadique	Montants	Remarques
Enfant inscrit sur une base régulière:	8,50 \$	/jour (indexation du MEES 1 ^{er} janvier 2021 à venir)
Enfant inscrit sur une base sporadique:	3,00 \$	Matin
	5,50 \$	Midi
	4,00 \$	PM1 (fin de classe à 16 h 30)
	3,00 \$	PM2 (16 h 30 à 17 h 30)

Autres tarifications	Montants
Repas	4,75 \$
Entrée progressive	7,00 \$
Journée pédagogique	16,00 \$
Demi-journée pédagogique	8,00 \$
Frais de retard (par période de 15 minutes et par ressource)	9,00 \$

PAIEMENT PAR INTERNET:

Le paiement par Internet des frais de garde est accessible via les institutions financières suivantes:

- Caisse populaire Desjardins;
- Banques : Nationale, Laurentienne, Scotia, Royale et de Montréal.

Procédure d'accès:

Ajouter un nouveau fournisseur ou un nouveau compte à payer en indiquant « **bleuets** » à la recherche afin de retracer « **CSS du Pays-des-Bleuets (Garde)** ».

Par la suite, entrer votre **numéro de référence** (sans espace ni tiret). Ce numéro comporte 18 positions et commence par SG. Il est différent pour le père et la mère et permet de déterminer la personne qui recevra le relevé fiscal. Vous retrouverez ce numéro sur votre état de compte au-dessus du nom de chacun des parents.

EXEMPLE DE CALENDRIER DES TRAVAUX D'UN CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

SUJETS DE DISCUSSION RÉGULIÈRE

- Suivi au budget (art. 95)
- Utilisation des locaux **P** (art. 96)
- Projet éducatif **I** (art. 74)

LÉGENDE

- A Adopter
- P Approuver
- I Informer
- C Consulter

SEPTEMBRE

Assemblée générale
Élections de la présidence
Nomination des représentants de la communauté
Dénonciation d'intérêts
Établissement des règles de régie interne
Séance du conseil (calendrier)

Budget annuel de fonctionnement du conseil – A

OCTOBRE

Activités de financement – P
Sorties éducatives – P
Programmes de services complémentaires – P
Orientations générales – P

NOVEMBRE

Activités parascolaires hiver – P

DÉCEMBRE

JANVIER

Inscription des élèves – I
Normes et modalités d'évaluation – P

FÉVRIER

Règles de conduite et de sécurité – P
Temps alloué à chaque matière – P
Critères de sélection du directeur d'école – C
Politique d'encadrement des élèves et des horaires – I

MARS

Budget services complémentaires – A
Modalités d'application du régime pédagogique – I
Besoins en biens et services – C
Besoins en améliorations, aménagements et construction – C
Établir les principes d'encadrement des coûts chargés aux parents

AVRIL

Calendrier scolaire – I
Organisation scolaire (effectifs, répartition par niveau, affectation du personnel) – I
Composition du CE pour la prochaine année
Préparation du rapport annuel
Règles de classement – I
Manuels et matériel didactique – C

MAI

Manuels et matériel didactique – P
Besoins de l'école, travaux et améliorations – C
Établir la date de la prochaine assemblée générale annuelle
Plan de réussite – P
Services offerts par l'école
Acte d'établissement – C

JUIN

Critères relatifs à l'implantation des nouvelles méthodes pédagogiques – I
Rapport annuel – A
Prévoir l'assemblée générale des parents de septembre
Politique d'encadrement des élèves et des horaires – I

**Procédure pour
l'examen des plaintes**

**PROTECTEUR
DE L'ÉLÈVE**

**Révision
d'une décision**

**Règlement sur la procédure
d'examen des plaintes
formulées par les
élèves ou leurs parents**

Ce dépliant vise à vous renseigner sur la procédure d'examen et de gestion des plaintes à l'endroit du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets, d'un de ses établissements, services ou membres de son personnel, et ce, en vertu de l'article 220.2 de la Loi sur l'instruction publique et du Règlement sur la procédure d'examen des plaintes établi par le centre de services scolaire.

Qu'est-ce qu'une plainte?

Toute insatisfaction exprimée verbalement ou par écrit par un plaignant à l'égard d'un service qu'il a reçu ou aurait dû recevoir du centre de services scolaire.

Qui peut présenter une plainte?

Un parent ou un élève a le droit, et même le devoir, d'exprimer ses commentaires ou de porter plainte. Une plainte peut être verbale ou écrite, tout dépendamment de l'étape. Un formulaire a été préparé à cet effet.

Quel est le rôle du protecteur de l'élève?

Il s'agit d'une personne nommée par le conseil d'administration qui intervient lorsqu'un plaignant est insatisfait de l'examen de sa plainte ou du résultat de cet examen. Le conseil d'administration désigne également un protecteur de l'élève substitut qui assume les responsabilités du protecteur de l'élève lorsque ce dernier est en situation de conflit d'intérêt ou dans l'incapacité d'agir.

Assistance

À la demande du plaignant, le responsable du cheminement des plaintes lui prête assistance pour la formulation de sa plainte ou pour toute démarche s'y rapportant.

Vous pouvez vous procurer le formulaire de plainte :

- **En ligne**
Sur notre site Internet au www.cspaysbleuets.qc.ca sur la page « Plaintes » de la section « Parents et élèves »
- **Par téléphone**
En contactant le Service du secrétariat général et des communications au 418 276-2012, poste 4029;

Le Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents ainsi que la Procédure relative à la révision d'une décision concernant un élève sont également disponibles sur le site Internet du centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets, sous la rubrique « Règlements et politiques ».

**Protecteur de
l'élève**

1 844 511-7951

(sans frais)

protecteur@cspaysbleuets.qc.ca

Centre
de services scolaire
du Pays-des-Bleuets

Québec 

Responsable du cheminement des plaintes
Service du secrétariat général et des communications
1950, boulevard du Sacré-Cœur
Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 2R3

Téléphone: 418 276-2012, poste 4029

Télécopie: 418 276-8819

Messagerie: plainte@cspaysbleuets.qc.ca

Comment formuler une plainte? LES ÉTAPES...



ÉTAPE

1

Membre du personnel

Le plaignant insatisfait d'une décision ou d'un service doit d'abord exprimer son insatisfaction auprès de l'intervenant (auteur de la décision) de l'établissement ou du service concerné, afin de résoudre la situation problématique avec ce dernier.

Il est conseillé, au préalable, de recueillir toute l'information afin de bien comprendre la situation et d'être en mesure de l'exprimer.

ÉTAPE

2

Direction de l'établissement ou du service

Si la première démarche est jugée infructueuse ou inappropriée (en raison de la nature de l'insatisfaction), le plaignant est invité à s'adresser à la direction de l'établissement ou du service (responsable de l'intervenant).



ÉTAPE

3

Responsable des plaintes

Si ces démarches ne permettent pas de régler la situation à la satisfaction du plaignant, la direction de l'établissement ou du service concerné réfère le plaignant au responsable du cheminement des plaintes.

Ce dernier vérifie que les démarches initiales prévues aux étapes 1 et 2 ont été faites et s'assure de la recevabilité de la plainte.

Le responsable du cheminement des plaintes transmet le dossier à la direction générale qui doit informer les personnes concernées de sa décision, dans les sept jours ouvrables, après la réception du dossier.

ÉTAPE

4

À la suite de la décision de la direction générale, si le plaignant est insatisfait de l'examen de sa plainte ou du résultat de cet examen, il peut s'adresser en tout temps au protecteur de l'élève ou au comité d'examen selon la Procédure relative à la révision d'une décision concernant un élève. Cette demande doit se faire, par écrit, sur le formulaire officiel.

A)

PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Si l'intervention du protecteur de l'élève est demandée, ce dernier s'assure que les résultats des étapes précédentes (1, 2 et 3) se sont avérés insatisfaisants ou inappropriés.

Durant l'analyse du dossier, le protecteur de l'élève peut rejeter ou refuser une plainte ou cesser l'examen de celle-ci.

Dans les trente jours de la demande du plaignant ou de l'intervention du protecteur de l'élève, ce dernier donne, par écrit, au conseil des commissaires son avis sur le bien-fondé de la plainte et, le cas échéant, lui propose les correctifs qu'il juge appropriés.

Le conseil des commissaires informe, en dernier lieu, par écrit, le plaignant de la décision finale.

Note : Le protecteur de l'élève peut intervenir à toutes les étapes d'examen d'une plainte lorsqu'il estime que son intervention est nécessaire afin d'éviter que le plaignant ne subisse un préjudice.

ou

Si l'élève visé ou ses parents ne sont pas satisfaits de la décision rendue par le conseil des commissaires, ils peuvent demander une révision.

B)

RÉVISION D'UNE DÉCISION CONCERNANT UN ÉLÈVE

Tel que prévu par les articles 9 à 12 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, l'élève visé par une décision du conseil des commissaires, du comité exécutif, du conseil d'établissement ou du titulaire d'une fonction ou d'un emploi relevant de la commission scolaire ou les parents de cet élève peuvent demander au conseil des commissaires de réviser cette décision. Ce recours est administratif et n'a pas de caractère judiciaire.

Avant de formuler une demande de révision d'une décision concernant un élève, le plaignant doit effectuer les démarches préalables prévues aux étapes 1, 2 et 3 du Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents.

Procédure

La demande de révision doit être transmise, par écrit, via le formulaire prévu à cette fin, au secrétaire général et exposer brièvement les motifs sur lesquels elle s'appuie.

La demande de révision est, par la suite, acheminée au comité de révision qui siège à huis clos de façon confidentielle.

Les observations et recommandations du comité de révision sont ensuite présentées au conseil des commissaires qui rend alors une décision finale.

Secrétariat général
1950, boulevard Sacré-Cœur
Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 2R3

Note : Le secrétariat général prête assistance au plaignant, sur demande.



RÉFÉRENCES – SECTION 1

- Deslandes, R. & Bertrand, R., (2004)
Motivation des parents à participer au suivi scolaire de leur enfant au primaire.
Revue des sciences de l'éducation, 30(2), 411-433.
- Dumoulin, C., Thériault, P., Duval, P. (s.d.)
Répertoire d'activités. Collaboration École-Famille-Communauté. Commission scolaire des Rives-du-Saguenay et Université du Québec à Chicoutimi, 32 p.
- Deslandes, R. (2019)
[Collaborations école-famille-communauté : Recension des écrits. Tome 1 Relations école-famille. \[En ligne\], Périscope, série Leviers, 63 pages](#)
- Myre-Bisaillon, J., Theis, L., Giguère, A., Martin, V., (s.d.)
[L'implication parentale, un élément clé pour la réussite scolaire des enfants qui éprouvent des difficultés à l'école. À l'intention des parents d'élèves du primaire et du secondaire. \[En ligne\], Université de Sherbrooke](#)
- Fédération des comités de parents du Québec (2009)
[Allez OPP les parents ! L'organisme de participation des parents : un coup de pouce à l'école. \[En ligne\], Fascicule numéro 1, 12 pages](#)

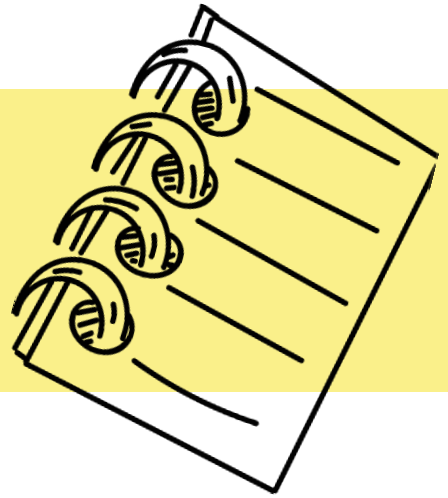


Section 2

ENSEIGNANTS ET ÉQUIPE-ÉCOLE



2.1 Accueillir Communiquer



De nombreux chercheurs se sont intéressés au fil des ans aux relations qui s'établissent entre les familles et les membres de l'équipe-école, principalement les enseignants.

Ces relations, lorsque positives, apportent des bénéfices non seulement pour les élèves, mais aussi pour les parents et les enseignants.

L'objectif de cette section est de présenter les bénéfices pour tous de développer une bonne communication et une collaboration positive avec les parents et les familles des élèves.

LES BIENFAITS DE LA CONSULTATION AUX PARENTS

La consultation des parents par les instances décisionnelles (*conseil d'établissement, direction d'école, comité consultatif ou autre comité*) a des effets positifs certains sur l'évolution des établissements scolaires et de leurs services éducatifs. La consultation permet de :



- Prendre du recul et de voir la situation dans son ensemble avant d'agir
- Prendre des décisions de meilleure qualité
- Mettre en place des solutions mieux adaptées aux situations et aux besoins des personnes
- Favoriser le changement

AU CŒUR DU PROCESSUS DÉCISIONNEL

La consultation occupe une place très importante dans le processus décisionnel puisqu'elle permet de prendre un temps d'arrêt avant de prendre une décision. Le processus décisionnel se résume en cinq étapes, en plus de celle de la consultation :

ÉTAPE 1

Analyse de la situation

ÉTAPE 2

*Élaboration d'hypothèses
de solutions*

CONSULTATION

ÉTAPE 3

Décision

ÉTAPE 4

Application

ÉTAPE 5

Évaluation

CONSULTATION

Selon le mode de consultation choisi (*sondage, mémoire, discussion, etc.*), certaines conditions doivent être réunies pour s'assurer d'atteindre les objectifs :

- Énoncer clairement les objectifs et le contenu de la consultation :
 - *Informer du contexte et du pourquoi de la consultation.*
 - *Déterminer le ou les sujets.*
- Fournir toute l'information nécessaire permettant aux personnes consultées de donner un avis éclairé.
- Accorder un délai raisonnable pour le retour des réponses. Spécifier sous quelle forme les avis doivent être donnés.
- Prendre le temps d'analyser les informations reçues dans le cadre de la consultation.
- Transmettre aux personnes consultées le résultat de la démarche une fois la décision prise.
- Consulter les parents sur divers sujets est une occasion de croissance si elle permet de :
 - *S'interroger et remettre en question les idées reçues.*
 - *Élargir ses perceptions et d'explorer de nouvelles avenues.*
 - *Enrichir ses décisions et celles des autres.*
 - *Contribuer au développement des services éducatifs pour les élèves et à l'amélioration de la qualité de vie de la collectivité.*

RÔLE DU PARENT DANS LA RÉUSSITE



Le parent est un pilier de la réussite scolaire et il veut ce qu'il y a de mieux pour ses enfants. Son engagement fait toute la différence.

Son influence commence dès la petite enfance et doit se poursuivre jusqu'à la fin du parcours scolaire menant à un diplôme secondaire, professionnel, collégial ou universitaire.

DIFFÉRENTES FAÇONS D'EXERCER CE RÔLE

AVEC SON TOUT-PETIT

Jouer à coucou, passer une main dans ses cheveux, faire un gros câlin par jour et donner beaucoup d'amour!

AVEC SON PETIT ÉCOLIER

Encourager son enfant chaque jour. Lui donner une tape sur l'épaule à l'occasion, offrir un encadrement constant, jeter un coup d'œil pendant les devoirs.

Donner un coup de pouce quand on peut. Lui demander comment la journée en classe s'est passée. Confier des responsabilités. Parler en bien de l'école. Être là, pour lui, quand il en a besoin. L'aider à nommer ses émotions.

AVEC SON ADOLESCENT

Garder en tête que l'accompagnement et l'encadrement continuent une fois que son enfant passe la porte de l'école secondaire. L'encourager et recommencer chaque jour.

Parler avec lui d'avenir, de projets, de la vie sous tous ses aspects, même si la communication est parfois plus difficile à l'adolescence.

AVEC SON ADULTE EN DEVENIR

Essayer d'être un modèle à ses yeux. Superviser le temps consacré aux études, au travail, aux loisirs. Trouver un point d'équilibre entre l'encadrement et l'autonomie.

Apprendre à répondre à divers besoins du jeune sans nécessairement vivre au quotidien avec lui. Être là en cas de besoin. Lui parler régulièrement. Encourager. Supporter financièrement au besoin.

PARENTALITÉ

Trois composantes principales et interdépendantes

L'EXPÉRIENCE PARENTALE

Pensées et sentiments qui habitent les parents relativement à leur rôle auprès de leurs enfants.

L'expérience parentale fait appel à la fois à la dimension affective du rôle de parent autant qu'à sa dimension cognitive. Les attitudes, les croyances et les valeurs des parents, de même que la satisfaction parentale, le sentiment d'efficacité, le stress ressenti ainsi que la détresse parentale sont des éléments de cette composante de la parentalité.

LES PRATIQUES PARENTALES

Actions concrètes posées par les parents lorsqu'ils s'occupent de leurs enfants.

C'est l'aspect comportemental du rôle de parent, qui comprend l'engagement du parent dans les interactions avec ses enfants, sa disponibilité physique et psychologique ainsi que les actions indirectes posées pour organiser la vie des enfants.

LA RESPONSABILITÉ PARENTALE

Droits et devoirs.

L'ensemble des droits et des devoirs dont héritent les parents au regard de l'aspect juridique, mais également à l'ensemble des normes socioculturelles qui balisent ce qu'un enfant reçoit de ses parents.



FACTEURS DÉTERMINANTS DE LA PARTICIPATION PARENTALE

À la maison, dans la classe, à l'école, dans la communauté

FACTEURS FAVORABLES

Caractéristiques familiales

Les parents de familles favorisées et celles dans lesquelles les deux parents sont présents auraient une plus grande tendance à s'impliquer. L'implication des parents à l'école est positivement associée à leur niveau de scolarité, dont celui de la mère.

Rôle parental

Le parent considère que de participer à l'école fait partie de son rôle et qu'il a un sentiment d'efficacité quant à l'aide à apporter à son enfant sur le plan scolaire.

Invitations à s'impliquer

Le parent reçoit des invitations à s'impliquer, tant générales de la part de l'école que plus spécifiques, de la part de l'enseignant de l'enfant.

Temps disponible

Le parent dispose d'un certain temps et d'énergie variable pour s'impliquer et fait des choix selon ses valeurs.

TRUCS ET ASTUCES

Créer une politique d'implication parentale élaborée par le personnel de l'école et les parents.

Avoir recours à un formulaire en début d'année pour recueillir des informations sur les intérêts des parents :

- Intérêt à s'impliquer
- Type d'implication privilégiée
- Temps disponible

Offrir de l'information et de la formation aux parents pour les aider à développer leurs compétences parentales à la maison, mais aussi à l'école, en leur offrant diverses opportunités.



FACTEURS DÉFAVORABLES

Milieus socioéconomiques

Les parents provenant de milieux socioéconomiques faibles auraient tendance à s'auto-exclure de la relation avec l'école. De même, les parents des ménages recomposés ou monoparentaux participeraient moins eux aussi en proportion.

Responsabilités parentales/contraintes

- Horaire chargé et occupations professionnelles
- Présence d'enfants en bas âge à la maison
- Éloignement de l'école, difficultés de transport

Dynamique relationnelle avec l'école/obstacles

- Difficulté de communication
- Confusion à propos des rôles respectifs et des attentes de l'école/enseignants
- Différence dans les croyances

Organisation/perceptions/connaissance du milieu

- Manque d'occasions d'implications en dehors des heures de classe
- Perception de ne pas être le bienvenu à l'école

POUR FAVORISER L'IMPLICATION PARENTALE

- *Faire preuve d'ouverture et de créativité.*
- *Communiquer avec les familles de façon positive et fréquente pour établir un climat de confiance.*
- *Tenir compte des caractéristiques, des besoins et des attentes des parents.*
- *Informar les parents des attentes de l'école et de l'enseignant en termes d'implication parentale et inviter à participer.*
- *Reconnaître les compétences éducatives parentales et les associer au déploiement des activités scolaires.*

FACTEURS DE PROTECTION

Pour soutenir la motivation
et la persévérance



Environnement personnel de l'élève

- Utilisation de stratégies d'adaptation efficace (*résolution de problèmes, évaluation positive...*)
- Développement de la maîtrise de soi et d'une bonne estime de soi (*sentiment d'auto-efficacité*)
- Habilités sociales favorables (*empathie, communication, relations positives*)
- Saines habitudes de vie

Environnement scolaire de l'élève

- Entretien de bonnes relations avec les enseignants
- Climat de classe harmonieux
- Développement du sentiment d'appartenance des jeunes à l'école
- Attentes élevées, réalistes et valorisation de l'effort
- Accent sur l'apprentissage et les réussites
- Favoriser l'engagement des parents dans la réussite du jeune
- Dépistage rapide des élèves qui se démotivent
- Bonne connaissance des caractéristiques sociodémographiques du milieu du jeune
- Participation à des activités parascolaires

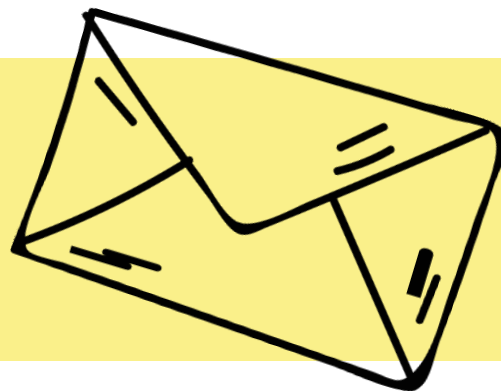
Environnement familial de l'élève

- Bénéficier d'une supervision parentale, de règles structurées ou de cohésion familiale (*engagement et soutien scolaire*)
- Pouvoir compter sur le soutien émotif des parents lors de périodes de stress
- Favoriser l'autonomie sans délaisser la supervision parentale
- Maintenir un dialogue ouvert parent-enfant
- Avoir un modèle de parent-lecteur
- Entretenir une relation positive avec un adulte signifiant (*tante, oncle, grands-parents, voisins...*)
- Valoriser l'éducation et l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification
- Donner le goût d'apprendre
- Aider à identifier les forces et les compétences
- Encourager l'enfant à s'informer sur les choix de carrière

Environnement social et communautaire du jeune

- Avoir des amis sur qui compter en période de stress ou de difficultés
- Garder le contact avec les élèves
- Valorisation de l'école, de la réussite et du statut d'élève
- Croire en la réussite de chaque élève
- Encourager l'effort et l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification
- Soutenir les activités de mobilisation et de concertation pour les jeunes
- Avoir accès à des services professionnels et à des ressources communautaires
- Participer à des loisirs organisés et supervisés

2.2 Collaborer Soutenir



Il ne suffit pas de connaître les bénéfices d'établir une communication bidirectionnelle et de favoriser la collaboration avec la famille pour que tout devienne facile comme par magie. Les tempéraments sont variés, et tous ne ressentent pas les mêmes besoins en matière de communication et ne disposent pas des mêmes ressources pour s'engager à l'école ou auprès de leur enfant.

Il importe donc que les membres de l'équipe-école disposent des outils facilitant les contacts, la collaboration et l'accueil des familles.

L'objectif de cette section est de présenter des modèles d'implication et des outils permettant de favoriser l'engagement des parents envers le parcours de leur enfant.

LES ENJEUX DE LA COLLABORATION AVEC LES PARENTS

Acteurs incontournables de la persévérance scolaire

CONSTATS



« ...le rôle de parent n'est plus nécessairement transmis d'une génération à l'autre au sein d'une même famille. Pour aider les parents à exercer leur rôle parental d'aujourd'hui, les sources d'information et de formation doivent répondre à leurs besoins spécifiques. »

DIFFÉRENTS ASPECTS

- La nécessité de développer des collaborations entre les parents et les enseignants, mais aussi entre tous les acteurs de l'environnement éducatif, n'est plus à démontrer.
- La variété des termes employés pour décrire les différents aspects de ces collaborations montre à quel point celles-ci peuvent prendre plusieurs formes.

Selon les auteurs Deslandes et Bertrand, la participation parentale au suivi scolaire de leur enfant réfère à un ensemble de comportements qui comprend :

*Le soutien affectif
Les encouragements et les compliments
Les discussions
L'aide aux devoirs
La participation à l'école, à des comités ou à des réunions de parents*

- Selon ces auteurs, une distinction est à faire entre la participation des parents à l'école et la participation des parents à la maison.
- Si les deux types de participation sont importants pour prévenir le décrochage scolaire, la participation des parents à domicile au quotidien semble être la plus probante pour améliorer les résultats scolaires.

COLLABORATION PARENTS-ENSEIGNANTS

Faire équipe, tout le monde y gagne

L'école s'invite à la maison par les devoirs, l'agenda, le bulletin. La famille entre en contact avec l'école par les habitudes de l'enfant, ses valeurs, son bagage culturel. Des tensions peuvent survenir lorsque l'une des parties porte un jugement sur l'autre.

La classe est le lieu de l'enfant et de son enseignant. La maison est le lieu de l'enfant et de sa famille. Ces deux réalités coexistent pour assurer la réussite.

OBSTACLES À LA COLLABORATION

- Communication insuffisante ou incomplète
- Jugement sur l'organisation et le fonctionnement de l'école
- Méconnaissance des rôles respectifs
- Regards négatifs du milieu scolaire sur les façons de vivre de la famille
- Souvenirs désagréables des parents concernant leur propre passage à l'école



OUTILS DE COMMUNICATION

● LE TRAVAIL À LA MAISON

L'enseignant et le parent peuvent utiliser les devoirs et les leçons comme moyens de communication et de soutien. Lorsque le parent identifie les difficultés de l'enfant dans la réalisation des devoirs, l'enseignant situe plus facilement le seuil de compétence de l'enfant et permet au parent de contribuer positivement à l'apprentissage.

● LE BULLETIN

C'est le moment idéal pour échanger avec le parent par une communication bidirectionnelle qui va bien au-delà d'un simple échange sur le rendement académique. L'enseignant et le parent se centrent sur le développement global du jeune.

● LE TÉLÉPHONE

Un contact avec le parent pour échanger sur le vécu scolaire de son enfant fait toute la différence. L'appel téléphonique permet de rejoindre les parents moins bien outillés à communiquer par écrit. Il est primordial de ne pas hésiter à passer un coup de fil au parent lors d'événements positifs et non seulement lorsque l'enfant vit des difficultés. Souligner les aspects positifs du développement de l'enfant permet d'établir une relation de confiance avec le parent et facilite les échanges futurs.

● LE COURRIEL

Le courriel est un moyen efficace et rapide pour communiquer avec le parent. Demander aux parents en début d'année leur moyen privilégié pour la communication facilite les choses. Établir des liens parents-enseignants passe par la reconnaissance mutuelle des compétences de chacun. Le travail d'équipe accroît alors la portée des actions favorisant la persévérance scolaire. S'assurer de porter une attention particulière au ton employé.

ÊTRE COMPLICE

La base d'un travail d'équipe réussi

ÊTRE COMPLICE
SOUS-ENTEND LA
CRÉATION D'UN
LIEN AFFECTIF
AVEC L'AUTRE ET
LA PRÉSENCE
D'UNE RELATION
DE CONFIANCE!

C'EST...

- Manifester un accord commun par un sourire, un clin d'œil, un petit mot.
- Une façon de faire qui démontre un accord inconditionnel entre deux ou plusieurs personnes.
- Agir dans le même sens avec la même intention pour un but commun.
- Se soutenir l'un et l'autre dans l'intention de réaliser de petites ou de grandes choses.

LA COMPLICITÉ
EST UNE CLÉ
ESSENTIELLE
POUR LA
RÉUSSITE DE
BONS COUPS!

DEMANDE...

- Des moments de communication qui peuvent être très intenses.
- Beaucoup d'écoute et d'attention dans la façon de faire de l'autre.
- De vouloir comprendre l'autre et de trouver des solutions communes.

LA COMPLICITÉ
DÉVELOPPE
UN LIEN
D'ATTACHEMENT
ESSENTIEL À LA
RÉUSSITE DES
ENFANTS!

LES BIENFAITS...

- La complicité contamine positivement et apporte un sentiment de confiance mutuelle sur les actions posées tout en favorisant le travail d'équipe.
- La complicité permet à un enfant de comprendre qu'il y a des personnes qui pensent la même chose face à sa réussite et qui agissent ensemble pour le soutenir.



PISTES D' ACTIONS POUR DÉVELOPPER LA COMPLICITÉ

COMPLICITÉ

Établir un contact

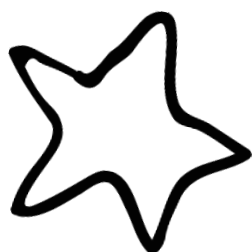
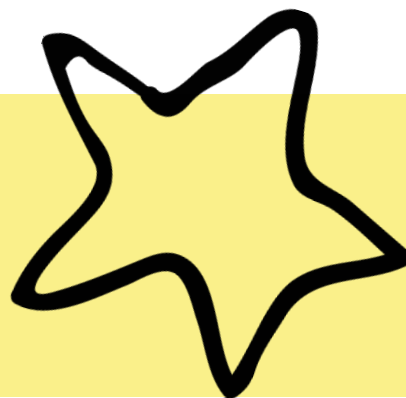
Communiquer ses attentes

Initier des activités



- Comprendre la réalité des parents concernant le travail, la famille et les difficultés vécues.
- Entretenir un dialogue constructif avec les parents.
- Informer des bons coups de l'enfant.
- Partager fréquemment avec les parents l'information que vous avez sur différents aspects de l'enfant : attitudes, comportements, réussites, forces, défis...
- Prendre contact avec les parents dès le début de l'année.
- Faire part aux parents des inquiétudes vécues face aux difficultés de leur enfant.
- Accepter rapidement les demandes venant des parents (*demandes de rencontres, demandes de renseignements, etc.*).
- Donner aux parents des marques d'appréciation sur leur investissement face à la réussite de leur enfant.
- Communiquer avec les parents par téléphone, message écrit, courriel ou prendre rendez-vous.
- Expliquer ses points de vue avec calme.
- Écouter les points de vue des parents.
- S'impliquer dans la recherche de solutions avec les parents.
- Tenir les engagements pris avec les parents.
- Demeurer ouvert aux discussions.
- Initier des activités demandant l'aide des parents.
- Investir du temps pour développer un lien de confiance avec les parents et les familles.

2.3 S'inspirer



Il n'est pas nécessaire de réinventer la roue. Un petit regard chez le voisin peut parfois être suffisant pour nous mener à des solutions adaptées aux enjeux propres à notre milieu.

L'objectif de cette section est de donner des exemples d'idées novatrices ayant été mises en place dans la région, à l'échelle du Québec ou ailleurs, afin de favoriser une bonne communication et une collaboration entre l'école et les familles.

LE B.A.-BA DE LA COMMUNICATION AVEC LES PARENTS

Que vous croisiez le parent en réunion ou dans les couloirs de l'école, le parent devant vous a une personnalité distincte qui influencera ses modes de communication favoris.

Les rapports avec les parents

Les associations de parents d'élèves regrettent souvent le manque de participation de beaucoup de parents à la vie de l'école. De leur côté, beaucoup de parents conçoivent difficilement comment ils pourraient être davantage présents, leur quotidien avec la famille étant bien rempli.

Développer de bons rapports avec les parents est d'une importance capitale et il est important d'en faire une priorité. Les moyens de contribuer à un rapport ouvert et harmonieux sont nombreux et les initiatives en vue de solidifier la collaboration ne manquent pas.

- ✓ Lien à consulter

[Rapports avec les parents](#)

Trucs et astuces pour faciliter l'implication des parents dans la vie de l'école

- Bien commencer l'année dès la rentrée
- Favoriser les réunions de parents d'élèves
- S'assurer que l'information passe bien
- Garder contact tout au long de l'année

- ✓ Lien à consulter

[Trucs et astuces pour faciliter l'implication des parents à l'école](#)



Annexes

RÉFÉRENCES – SECTION 2

Deslandes, R. & Bertrand, R., (2004)

Motivation des parents à participer au suivi scolaire de leur enfant au primaire.
Revue des sciences de l'éducation, 30(2), 411-433.

- Fédération des comités de parents du Québec (2009)
[La consultation : un devoir à faire ou un pouvoir à maîtriser?](#), Fascicule numéro 23, 12 p.
- Lavoie, A., Fontaine, C. (2016)
[Mieux connaître la parentalité au Québec. Un portrait à partir de l'Enquête québécoise de l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans, 2015, Québec, Institut de la Statistique du Québec, 258 p.](#)
- Larivée, S. J. (2012)
L'implication des parents dans le cheminement scolaire de leur enfant. Comment la favoriser ? *Éducation & Formation*, e-297, p. 33-48
- (8) Larose, F., Terrisse, B., Bédard, J., (2008)
Les besoins parentaux au regard de la formation à l'implication scolaire au Québec. *La revue internationale de l'éducation familiale*, 1(23), 39-61
- Nanhou, V., Desrosiers, H. et Belleau, L., (2013)
La collaboration parent-école au primaire : le point de vue des parents, *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2010) – De la naissance à 12 ans*. Institut de la statistique du Québec
- Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (s.d.)
[Facteurs de risque et de protection du décrochage scolaire](#)



Section 3

ÉQUIPE DE DIRECTION



3.1 Communiquer Accueillir Inviter Consulter



Si les enseignants ont la possibilité d'avoir un lien privilégié entre les familles et l'école, tout le personnel de l'école doit aussi se sentir concerné par le fait d'accueillir les familles et de contribuer à développer des communications positives avec eux.

Les directions ont un rôle de premier plan à jouer pour faire en sorte que les familles des élèves se sentent invitées et accueillies à participer à la vie de l'école.

L'objectif de cette section est de présenter aux équipes de direction, différentes données concernant les bienfaits de la participation des familles au sein de l'école, et les moyens pour la favoriser.

ÊTRE EN CONTACT ET ACCUEILLIR LES PARENTS

CONSULTER LES PARENTS ET LEUR TRANSMETTRE RÉGULIÈREMENT DE L'INFORMATION

Des moyens d'établir un bon contact avec eux.

Facilite les invitations à participer et à s'impliquer.



LA COMMUNICATION ENTRE LA FAMILLE ET L'ÉCOLE

- La communication entre la famille et l'école est considérée comme l'une des plus importantes formes d'implication parentale.
- Cet élément permet l'établissement d'une réelle collaboration et favorise l'implication des parents à l'école.
- Des attentes claires exprimées aux parents facilitent les choses.

QUELQUES CONSTATS

Lorsque le parent reçoit une invitation personnelle de l'enseignant ou d'un membre de l'équipe-école pour visiter la classe de son enfant, donner un coup de main pour une activité, rencontrer l'enseignant pour échanger à propos de son enfant, ou simplement aider son enfant avec ses devoirs et ses leçons, il est alors plus susceptible d'y répondre positivement.

L'établissement de contacts positifs et réguliers entre les parents et les membres de l'équipe-école est à privilégier pour favoriser les performances scolaires des élèves. C'est un des éléments des mesures préventives efficaces dans les cas de difficultés et d'échec scolaire et de désertion scolaire précoce.

De plus, les enfants réussissent mieux aux tests standardisés quand les écoles font un effort pour rejoindre les parents et communiquer avec eux. Il est reconnu que la qualité du partenariat entre la famille et l'école aurait un lien direct avec la réussite des élèves.

CONDITIONS GAGNANTES

COMMUNICATION BIDIRECTIONNELLE

La mise en place d'une communication bidirectionnelle entre les parents et l'école est très importante. Les parents qui ont une communication constructive avec les enseignants et qui s'impliquent dans les activités scolaires présentent une meilleure compréhension des attentes de l'école envers leur enfant et apprennent comment mieux l'accompagner et soutenir son éducation à la maison.

FACTEURS À CONSIDÉRER

Il est primordial de **connaître les facteurs** pouvant nuire à l'établissement de la relation école-famille afin d'en faciliter le développement et de trouver des solutions. Parmi ces facteurs, notons :

- *L'inconfort vécu par certains enseignants quand vient le temps d'interagir avec les parents.*
- *Les échanges qui ont surtout lieu lorsque des difficultés surviennent avec les élèves.*
- *Le manque de temps qui nuit à l'établissement d'échanges réguliers.*
- *L'écart entre la culture du milieu scolaire et celle de la famille.*
- *La réalité du vécu des familles dans leur quotidien.*



UNE COMMUNICATION ADAPTÉE

Adapter le type de communication aux parents à qui l'on s'adresse est essentiel. Le recours à l'écrit pour communiquer rejoindra plus difficilement le parent peu scolarisé et présentant une plus forte probabilité d'analphabétisme fonctionnel.

Certains critères sont à respecter pour une communication écrite plus efficace :

INFORMATION VISUELLE ET ATTRAYANTE

- Une police d'écriture et des caractères faciles à lire
- L'utilisation de mots courts, connus et de phrases courtes
- La mise en évidence des informations importantes en utilisant les caractères gras
- L'utilisation de puces lors d'énumération
- L'aération du texte en laissant des espaces entre les sections

INFORMATION SIMPLE, PRÉCISE ET CONCISE

- Limiter la quantité d'information et prioriser l'essentiel.
- Limiter les ambiguïtés en choisissant des mots n'ayant qu'un sens, en utilisant le même vocabulaire tout au long du texte et en donnant des exemples.
- Utiliser des phrases simples, actives et affirmatives qui ne présentent qu'une seule idée à la fois.
- Bien structurer le texte, le diviser en sections avec titres et sous-titres et le présenter en un ordre facile à comprendre.



TYPOLOGIE DES OBJETS D'ACTIVITÉS DE COLLABORATION SELON EPSTEIN

Chacun des types de collaboration définis par Epstein est important et constitue autant d'étapes nécessaires à l'atteinte d'un véritable partenariat.

Un bon échange d'information pour une communication adéquate est préalable à la consultation, elle-même préalable à la concertation vers un but commun et à la collaboration dans la mise en œuvre.

TYPE 1

Fonction parentale

Aider les familles dans l'exercice du rôle parental, relativement aux habiletés parentales, à la compréhension du développement de l'enfant et de l'adolescent, à l'établissement de conditions familiales qui soutiennent les enfants comme élèves à tous les âges et à tous les niveaux scolaires. Aider les écoles à comprendre les familles.

TYPE 2

Communication

Communiquer avec les familles au sujet des programmes scolaires et des progrès des élèves par des communications efficaces entre l'école et la maison et entre la maison et l'école (*communication bidirectionnelle*).

TYPE 3

Bénévolat

Améliorer le recrutement, la formation, les horaires des rencontres pour les parents pour impliquer les familles comme bénévoles et à titre de participants à l'école ou dans d'autres endroits pour soutenir les élèves et les programmes scolaires.

TYPE 4

Apprentissage à domicile

Impliquer les familles auprès de leurs enfants dans des activités d'apprentissage à la maison, incluant les devoirs et d'autres activités et les prises de décisions reliées aux programmes d'étude.

TYPE 5

Prise de décision

Inclure les familles comme groupe participant dans les prises de décisions à l'école, dans l'administration et la promotion de l'éducation par l'intermédiaire d'associations, de conseils d'établissements, de comités de parents, de groupe d'action et d'autres organisations parentales.

TYPE 6

Collaboration avec la communauté

Coordonner les ressources et les services offerts aux élèves, aux familles et à l'école avec les entreprises, les agences, et d'autres groupes et assurer les services à la communauté.

TYPE 1

LES RÔLES DU PARENT ÉDUCATEUR

Typologie des activités de
collaboration selon Epstein
Adapté de Epstein, J. L. (1995).

OBJECTIFS

Aider les familles à comprendre le développement des enfants et à établir des conditions optimales propices à l'apprentissage à la maison.
Aider l'école à connaître les familles, leurs aspirations et leurs besoins.

Exemples de *pratiques* de collaboration

- Donner des suggestions aux familles concernant les conditions à établir à la maison pour supporter les apprentissages à chaque niveau scolaire.
- Offrir des ateliers sur les compétences parentales, faire de l'éducation à la parentalité.
- Mettre en place des programmes pour supporter les familles dans les domaines de la santé, de la nutrition et autres besoins.
- Effectuer des visites à la maison aux moments des transitions, tenir des rencontres pour aider les familles à comprendre l'école, et l'école à comprendre les familles.

Exemples de *défis* à prendre en compte

- Rendre disponible l'information à toutes les familles qui la veulent ou qui en ont besoin, et non seulement à celles qui peuvent se rendre à l'école pour assister aux ateliers ou aux réunions.
- Encourager les familles à partager avec l'école de l'information concernant la culture, le passé, les talents et les besoins particuliers des enfants.
- S'assurer que toute l'information en direction des familles et provenant des familles soit claire, utile, et liée aux apprentissages de l'enfant.

RÉSULTATS ATTENDUS

POUR LES ÉLÈVES

- Prise de conscience de la nécessité de la supervision parentale et du respect pour ses parents
- Développement positif de ses qualités, de ses habitudes, de ses croyances et de ses valeurs personnelles
- Meilleur équilibre dans les temps passés pour les corvées, les devoirs et les autres activités à l'école et à la maison
- Prise de conscience de l'importance de l'école et d'améliorer son attention et sa présence

POUR LES PARENTS

- Meilleure compréhension et confiance en leurs compétences parentales, connaissance du développement des enfants, amélioration des conditions d'apprentissage à la maison
- Prise de conscience de leurs propres défis quant à leurs compétences parentales et celles des autres parents
- Sentiment de reconnaissance pour le support de l'école et des autres parents

POUR LES ENSEIGNANTS

- Plus grande connaissance et compréhension du passé des familles, de leur culture, de leurs préoccupations, de leurs objectifs et de leurs besoins
- Respect renforcé pour les forces et les efforts des familles et compréhension de la diversité des élèves
- Conscience de leurs propres compétences à partager de l'information sur le développement des enfants

TYPE 2

LA COMMUNICATION ENTRE LA FAMILLE ET L'ÉCOLE

Typologie des activités de collaboration selon Epstein
Adapté de Epstein, J. L. (1995).

OBJECTIFS

Mettre en place une communication bidirectionnelle entre la famille et l'école au sujet du programme scolaire et de la progression de l'enfant.

Exemples de pratiques de collaboration

- Rencontrer chaque parent au moins une fois par année et effectuer des suivis au besoin. Recourir à des interprètes si nécessaire.
- Faire parvenir à fréquence régulière (*semaine ou mois*) les travaux scolaires pour révision et commentaires à la maison.
- Organiser, lors de la remise des bulletins aux parents et aux élèves, une conférence sur l'amélioration des notes.
- Établir un horaire régulier d'envoi de notes pratiques, de mémos, d'appels téléphoniques, d'infolettres ou d'autres communications.
- Donner des informations claires sur le choix de l'école, les choix de cours, les choix de programmes et les activités parascolaires.
- Donner des informations claires sur toutes les politiques de l'école, ses programmes, ses réformes, etc.

Exemples de défis à prendre en compte

- S'assurer de la lisibilité, de la clarté, de la forme et de la fréquence de tous les mémos, notes et autres communications, imprimées ou non.
- Prendre en considération les parents qui ne parlent pas bien français, qui ont un faible niveau de littératie ou un problème visuel.
- S'assurer de la qualité des communications les plus importantes (*infolettres, bulletins, horaires de conférences ou d'ateliers...*).
- Établir un canal clair de communication bidirectionnelle entre l'école et la maison et entre la maison et l'école.

RÉSULTATS ATTENDUS

POUR LES ÉLÈVES

- Prise de conscience de leurs progrès et des actions nécessaires pour maintenir ou améliorer leurs résultats
- Compréhension des politiques de l'école quant aux comportements, aux présences et autres domaines de conduites comme élève
- Prise de décision éclairée quant aux cours et aux activités choisis
- Conscience de son propre rôle de collaboration pour transmettre les messages et les communications de l'école à ses parents

POUR LES PARENTS

- Compréhension des programmes et des politiques de l'école
- Surveillance et conscience des progrès de l'enfant et réponse efficace à ses problèmes
- Interactions avec le personnel enseignant et facilité de communication avec l'école

POUR LES ENSEIGNANTS

- Augmentation de la diversité des modes de communication avec les familles et conscience de ses habiletés à communiquer clairement
- Appréciation et utilisation des réseaux de communication des parents
- Augmentation des habiletés à obtenir et à comprendre le point de vue des familles sur le programme et sur les progrès de l'enfant

TYPE 3

LE BÉNÉVOLAT À L'ÉCOLE

Typologie des activités de collaboration selon Epstein
Adapté de Epstein, J. L. (1995).

OBJECTIFS

Mobiliser les parents et les autres membres de la communauté afin de les inviter à partager leur temps et leurs talents pour soutenir les activités de l'école, des enseignants et des élèves.

Organiser le bénévolat et mettre en place des horaires flexibles favorisant la présence des parents lors d'événements spéciaux.

Exemples de pratiques de collaboration

- Instaurer un programme de bénévolat dans l'école ou dans la classe pour aider les enseignants, les administrateurs, les élèves et les autres parents.
- Aménager une salle réservée aux parents ou aux familles pour le travail bénévole, les rencontres et les ressources aux familles.
- Faire remplir un sondage annuel pour identifier tous les talents, le temps disponible et la provenance des parents.
- Utiliser le Portail parent, une chaîne téléphonique ou une autre méthode pour s'assurer que toutes les familles obtiennent les informations dont elles ont besoin.

Exemples de défis à prendre en compte

- Recruter des bénévoles largement pour que toutes les familles sachent que leur temps et leurs talents sont les bienvenus.
- Faire des horaires flexibles pour le bénévolat, les événements et les assemblées pour s'assurer que les parents qui travaillent puissent participer.
- Organiser le travail des bénévoles, leur donner de la formation, faire correspondre le temps et les talents offerts avec les besoins de l'école, des enseignants et des élèves, et s'assurer de reconnaître les efforts des participants.

RÉSULTATS ATTENDUS

POUR LES ÉLÈVES

- Amélioration des compétences en communication avec les adultes
- Connaissance accrue des compétences pour ceux qui reçoivent du tutorat ou une attention ciblée des bénévoles
- Conscience des compétences, des talents, des occupations et des contributions des parents et autres bénévoles

POUR LES PARENTS

- Compréhension du travail des enseignants, sentiment d'être accueilli et augmentation du confort dans l'école et report des activités scolaires à la maison
- Confiance en soi au sujet des habiletés à travailler dans l'école et avec les enfants ou de prendre des mesures pour améliorer ses propres compétences
- Conscience que les familles sont les bienvenues et valorisées à l'école
- Gain de compétences spécifiques avec le travail bénévole et l'organisation d'activités collectives

POUR LES ENSEIGNANTS

- Volonté d'impliquer les familles de différentes façons y compris celles qui ne font pas de bénévolat à l'école ayant peu de disponibilité
- Conscience des talents des parents et de leur intérêt envers l'école et leurs enfants
- Une plus grande attention individuelle portée aux élèves avec l'aide des bénévoles

TYPE 4

LE SUIVI SCOLAIRE À LA MAISON

Typologie des activités de collaboration selon Epstein
Adapté de Epstein, J. L. (1995).

OBJECTIFS

Donner de l'information aux familles sur les activités académiques faites en classe et sur l'aide à apporter dans le travail scolaire.

Encourager les parents à avoir des discussions avec leurs enfants quant à leur vécu scolaire et à leurs choix de cours.

Exemples de pratiques de collaboration

- Informer les familles sur les compétences à acquérir par les élèves, et sur les façons de les supporter pour l'acquisition des compétences et des connaissances.
- Informer sur les politiques des devoirs et la manière de superviser les travaux scolaires à la maison.
- Instaurer une routine autour des devoirs et leçons et amener l'élève à discuter et à interagir avec sa famille au sujet de ce qu'il a appris à l'école.
- Créer des activités d'apprentissage à faire pendant la période estivale.
- Demander la participation de la famille dans l'établissement d'objectifs annuels pour l'élève et lorsque vient le temps de planifier les transitions.

Exemples de défis à prendre en compte

- Créer et organiser un calendrier régulier de devoirs interactifs qui donnent aux élèves la responsabilité de discuter des choses importantes qu'ils ont apprises et aident les familles à rester au courant du contenu des travaux scolaires.
- Coordonner les activités à faire à la maison si les élèves ont plusieurs enseignants.
- Impliquer les familles et les enfants dans toutes les décisions importantes concernant le parcours scolaire.

RÉSULTATS ATTENDUS

POUR LES ÉLÈVES

- Augmentation des compétences, des habiletés et des résultats scolaires en lien avec les devoirs et les travaux en classe
- Achèvement des devoirs et attitude positive envers les travaux scolaires
- Concordance de vues entre les parents et les enseignants
- Développement d'un concept de soi possédant les habiletés d'un apprenant

POUR LES PARENTS

- Connaissance de la façon de supporter, d'encourager et d'aider l'élève à chaque niveau tout au long de son parcours scolaire
- Discussions concernant l'école, les travaux scolaires et les devoirs, et conscience que l'enfant est aussi un apprenant
- Compréhension du programme éducatif de chaque année, de ce que l'enfant apprend dans chaque matière et appréciation des compétences des enseignants

POUR LES ENSEIGNANTS

- Conception améliorée des devoirs et respect du temps en famille
- Reconnaissance de l'égalité de l'aide apportée par tous les types de familles pour motiver les élèves et renforcer leurs apprentissages
- Plus grande satisfaction de l'implication et du support des familles

TYPE 5

LA PARTICIPATION À LA PRISE DE DÉCISIONS À L'ÉCOLE

Typologie des activités de collaboration selon Epstein
Adapté de Epstein, J. L. (1995).

OBJECTIFS

Inclure les parents dans les décisions de l'école par l'entremise des conseils d'établissements, des comités de parents ou des organismes de participation des parents (OPP).
Former des parents leaders qui peuvent représenter d'autres parents.

Exemples de <i>pratiques</i> de collaboration	Exemples de <i>défis</i> à prendre en compte
<ul style="list-style-type: none">▪ Mettre en place des organisations de parents et des comités consultatifs pour la participation des parents et le leadership.▪ Créer des groupes de défense indépendants représentatifs pour travailler à la réforme et à l'amélioration des écoles.▪ Créer des comités et des conseils locaux pour la participation des familles et de la communauté.▪ Créer des réseaux pour relier toutes les familles avec leurs représentants des parents.	<ul style="list-style-type: none">▪ Inclure au sein du groupe de parents leaders des parents de toutes les ethnies, groupes socioéconomiques, etc.▪ Offrir des formations aux leaders pour agir à titre de représentants des autres familles avec des allers-retours d'information à tous les parents.▪ Inclure les élèves, avec leurs parents, dans les groupes de décisions.

RÉSULTATS ATTENDUS

POUR LES ÉLÈVES

- Conscience de la représentation des familles dans les décisions de l'école
- Compréhension du fait que les droits des élèves sont protégés et sentiment de sécurité
- Bénéfices spécifiques liés aux politiques instaurées par les organismes de parents et expérimentées par les élèves

POUR LES PARENTS

- Regard sur les politiques qui affectent l'éducation des enfants
- Sentiment d'appartenance à l'école et conscience que la voix des parents est prise en considération dans les décisions de l'école
- Partage d'expériences et réseautage avec d'autres familles

POUR LES ENSEIGNANTS

- Conscience de la perspective des parents comme un facteur dans le développement des politiques et les décisions
- Vision de l'égalité des statuts des familles dans la représentation sur les comités et les rôles de leaders

TYPE 6

L'IMPLICATION DANS LA COMMUNAUTÉ

Typologie des activités de
collaboration selon Epstein
Adapté de Epstein, J. L. (1995).

OBJECTIFS

Encourager la coopération de l'école et des familles avec des groupes communautaires, des organisations, des agences et des individus et favoriser les connexions bidirectionnelles entre ces groupes :

- ✓ *Les ressources de la communauté comme des sources d'aide et d'enrichissement pour les écoles, les élèves et les familles. Les écoles, les élèves et les familles comme sources d'aide et d'enrichissement pour la communauté.*

Exemples de pratiques de collaboration

- Donner de l'information aux élèves et aux familles sur la santé communautaire, la culture, les loisirs, le support social et les autres programmes et services.
- Donner de l'information sur les activités communautaires liées aux apprentissages de compétences et de talents, incluant les programmes de la période estivale pour les élèves.
- Favoriser l'intégration des services grâce à des partenariats entre l'école, la société civile, les municipalités, le milieu culturel, la santé, les loisirs et les autres organismes ou entreprises.
- Offrir des services à la communauté par les élèves, les familles ou l'école (par exemple : de l'art, de la musique, ou d'autres activités destinées aux personnes âgées ou aux tout-petits).
- Encourager les personnes âgées à participer à des programmes ou des activités pour les élèves de l'école.

Exemples de défis à prendre en compte

- Résoudre les problèmes de responsabilités, de fonds, des employés et de l'emplacement des activités de collaboration.
- Informer les familles sur les programmes communautaires pour les élèves, comme le mentorat, le tutorat et les partenariats avec les entreprises.
- Assurer l'équité dans les possibilités pour les élèves et leurs familles de participer à des programmes communautaires ou d'obtenir des services.
- Coordonner les contributions communautaires avec les objectifs de l'école. Intégrer les services à l'enfance et à la famille avec l'éducation.

RÉSULTATS ATTENDUS

POUR LES ÉLÈVES

- Amélioration des compétences et des talents à travers un parcours scolaire enrichi et des expériences en dehors de l'école
- Conscience de plus d'options pour l'avenir, en matière de formations et de carrière
- Bénéfices spécifiques liés aux programmes, services, ressources et opportunités qui connectent les élèves avec la communauté

POUR LES PARENTS

- Connaissance et utilisation des ressources locales par les familles et les enfants pour augmenter leurs compétences et leurs talents ou pour obtenir les services dont ils ont besoin
- Interactions avec d'autres familles dans les activités de la communauté
- Conscience du rôle de l'école dans la communauté et de la contribution de la communauté à l'école

POUR LES ENSEIGNANTS

- Conscience des ressources de la communauté permettant d'enrichir le programme
- Ouverture et compétence pour favoriser la participation des mentors, des partenaires d'affaires, des bénévoles communautaires et autres, pour aider les élèves et améliorer les pratiques d'enseignement
- Connaissance accentuée des organismes pour références adaptées et utiles aux enfants et aux familles qui ont des besoins

LES OPINIONS DES FAMILLES COMPTENT

Pour favoriser l'engagement des parents envers la vie de l'école et le parcours scolaire des élèves, de nombreux éléments facilitateurs peuvent être mis en place.

Pour s'assurer que ceux-ci répondent réellement aux besoins des familles, une bonne communication doit être établie avec celles-ci. Des outils de communication, comme des sondages, peuvent être utilisés afin d'obtenir leurs points de vue et leurs idées.



ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER LORS D'UNE CONSULTATION

- Le moment le plus propice pour transmettre le sondage
- Choix du sujet et identification des questions du sondage selon les priorités de l'heure
- Comment sont reçus les sondages complétés et le rapport fait aux familles
- Comment sont interprétées les données
- Les changements qui peuvent être apportés par la suite en fonction des résultats obtenus
- Le matériel nécessaire pour un sondage réussi et les échéances

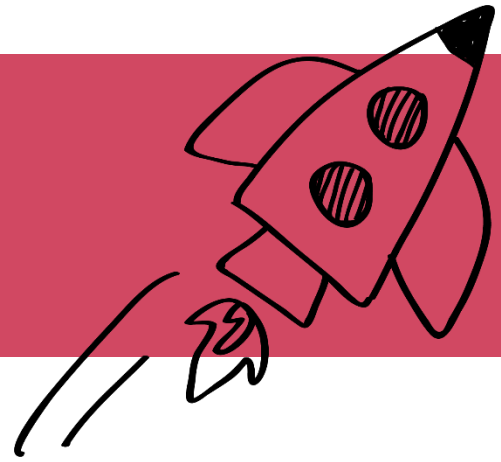
Une lettre d'introduction ou un commentaire au début du sondage est nécessaire pour informer sur les aspects suivants :

- L'aspect volontaire et le but du sondage
- La confidentialité des réponses individuelles
- Explication sur l'objectif et l'évaluation des tendances
- Précision sur ce à quoi serviront les résultats
- Identification des bénéfices pour l'école

LES SONDAGES DE SATISFACTION DES PARENTS POUR

- Mesurer la satisfaction des parents à l'égard des services fournis
- Jauger l'attitude des parents face à l'école
- Revoir la participation familiale actuelle
- Évaluer le sentiment d'appartenance à l'école
- Mesurer la participation actuelle et souhaitée
- Identifier les pratiques face aux devoirs
- Recueillir les demandes des parents pour de l'appui et des services
- Identifier les soucis communautaires
- Évaluer les perceptions parentales à l'égard des efforts de l'école à encourager la participation des parents comme moyen d'améliorer les services ainsi que le rendement et le bien-être des élèves
- Mesurer comment l'école favorise la participation des parents et les efforts de l'école à travailler avec les parents
- Jauger les besoins et les intérêts des parents afin d'assurer une planification efficace de programmes et initiatives futurs
- Connaître les opinions des parents sur le climat de l'école

3.2 Agir ensemble Évaluer



Pour que des projets de collaboration mis en place fonctionnent, il importe de se doter d'une vision commune et d'objectifs à atteindre qui font consensus.

L'objectif de cette section est de démontrer qu'il est impératif de bien planifier les projets de collaboration à mettre en place, et de se doter d'outils d'évaluation afin de mesurer leurs effets.

Collaboration École-Famille-Communauté

CONSTATS, PRINCIPES et pistes d'actions



LES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ, notamment les membres d'associations, d'organismes ou d'autres ressources (*de quartier, communautaires, municipalité...*), sont une catégorie d'acteurs de grande importance, mais trop souvent insuffisamment mobilisée.

Les ressources n'étant pas les mêmes dans toutes les communautés et leur participation étant inégale d'un endroit à un autre, il est important d'être en mesure de les identifier clairement afin de faciliter leur intégration et leur participation aux pratiques de collaboration École-Famille-Communauté (ÉFC).

Il est à souligner que des personnes ou des ressources de la communauté arrivent souvent à établir de meilleurs liens de collaboration avec certaines familles que n'arrivent à le faire l'école.



ÉCARTS

Des écarts existent entre les divers auteurs des textes scientifiques ainsi qu'entre les intervenants quant à la conception de la collaboration ÉFC.

IMPORTANCE DES ACTEURS

Tous n'accordent pas la même importance aux divers acteurs de l'école, des familles ou de la communauté (rôles, responsabilités, engagement, relations, consensus et participation à la prise de décision), ce qui mène à des relations asymétriques où une catégorie d'acteurs, très souvent les parents, ne sont pas suffisamment intégrés ou pris en considération.

ENJEU SOCIAL ET GLOBAL

Pour favoriser la persévérance et la réussite scolaires, il apparaît important que l'éducation soit perçue comme un enjeu social et global pour lequel la collaboration ÉFC est un outil de mobilisation reposant sur une responsabilité collective partagée, où tous travaillent ensemble de façon cohérente à l'atteinte d'un but commun.

DÉFI

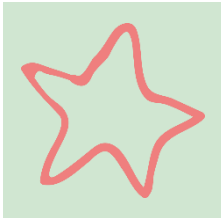
Les chercheurs scientifiques et les intervenants s'entendent globalement sur l'importance des pratiques de collaboration ÉFC. L'implantation de telles pratiques demeure cependant un défi constant, notamment en raison des conditions dans lesquelles elles sont mises en place (manque de temps ou de lieux de rencontres, information insuffisante...).

QUALITÉ DES RELATIONS

Il faut se laisser du temps pour établir des relations de collaboration ÉFC de qualité.

RÉELLES PRATIQUES

Les principes de collaboration ÉFC reposent majoritairement sur le modèle écologique (approche écosystémique). Il apparaît cependant que les pratiques réelles décrites par ceux-ci ne correspondent que partiellement aux principes de ce modèle et demeurent davantage de l'ordre du discours que des réelles pratiques.



QUATRE PRINCIPES ET 12 PISTES D' ACTIONS ÉFC

Pour la mise en œuvre de pratiques prometteuses dans un contexte de persévérance et de réussite scolaires

● 1^{er} principe

UN ENJEU SOCIAL ET GLOBAL

1. Inscrire la collaboration École-Famille-Communauté (ÉFC) dans une démarche globale et durable visant la mobilisation et la responsabilisation collective des acteurs clés en ce qui concerne la persévérance et la réussite scolaire d'une part, mais aussi l'émancipation et la participation citoyenne d'autre part.
2. Adapter les pistes d'actions au contexte afin d'éviter de reproduire les dynamiques qui perpétuent les inégalités dans les relations ÉFC.

● 2^e principe

UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE ENTRE TOUS LES ACTEURS

3. Discuter avec tous les acteurs concernés afin de s'entendre sur une définition commune de la collaboration ÉFC.
4. Identifier des objectifs communs afin que chaque acteur travaille dans la même direction pour le succès de l'enfant.
5. Inscrire la collaboration ÉFC dans un processus de planification, d'évaluation et de réajustement des rôles, des objectifs et des actions en tenant compte de la complexité des dynamiques relationnelles.

● 3^e principe

UN RÉEL DIALOGUE ENTRE TOUS LES ACTEURS

6. Permettre l'expression des besoins et des particularités de chaque acteur (ou catégories d'acteurs) de la collaboration ÉFC afin d'en tenir compte dans la prise de décisions, lorsque cela est possible et pertinent pour l'atteinte des objectifs visés.
7. Établir des modalités de communication adaptée.

● 4^e principe

UNE PARTICIPATION DE TOUS LES ACTEURS

9. Inclure l'enfant dans la collaboration ÉFC puisqu'il est au cœur de cette relation.
10. Prévoir les ressources (humaines, financières et matérielles) nécessaires pour une efficacité logistique et une participation maximale aux activités de collaboration.
11. Diffuser de l'information et dispenser de la formation aux divers acteurs, selon leurs besoins, afin de les aider à jouer leur rôle le plus efficacement possible.
12. Favoriser l'implication de tous les acteurs de la collaboration ÉFC par le partage équilibré des rôles et des responsabilités au regard de leurs connaissances et de leurs compétences.

À CONSIDÉRER... LES CONDITIONS ESSENTIELLES

Les résultats montrent que les différentes personnes concernées par la collaboration École-Famille-Communauté (ÉFC) ne perçoivent pas nécessairement leurs rôles de façon identique ni n'accordent la même importance à cette collaboration.

Pour maximiser les chances que des pratiques de collaboration ÉFC efficaces soient mises en place, les conditions de base ci-dessous sont à considérer.

CONDITIONS ESSENTIELLES

- Définir clairement les rôles de chaque catégorie de participants
 - Déterminer les objectifs visés
 - Disposer d'un lieu de rencontre accessible et convivial
- Prévoir des moments de rencontres qui tiennent compte de la disponibilité de tous les acteurs
 - S'échelonner sur une période de temps suffisamment longue pour permettre l'établissement d'une relation de confiance
 - Être sous le leadership d'une personne neutre afin de s'assurer de ne privilégier aucune catégorie d'acteurs en particulier

PLAN D'ACTION

POUR LA MOBILISATION ET L'ENGAGEMENT DES PARENTS

PLAN D'ACTION POUR LA MOBILISATION ET L'ENGAGEMENT DES PARENTS

L'implication des parents a pour but de renforcer la voix des parents en éducation afin d'assurer la réussite des élèves.

Les parents jouent un rôle crucial dans le développement et l'éducation de leurs enfants ainsi que dans la réussite des écoles.

La recherche démontre également que l'engagement des parents assure :

- **De meilleurs résultats scolaires**
- **Moins d'absences à l'école**
- **Un meilleur comportement**
- **Une meilleure estime de soi chez les enfants**

LA PARTICIPATION DES PARENTS COMPREND DES ACTIVITÉS INCLUANT :

- Le rôle parental
- L'aide aux devoirs
- La participation au conseil d'établissement et aux comités écoles
- La rencontre avec les enseignants et l'équipe-école
- Le bénévolat en classe ou l'accompagnement lors de sorties éducatives

VOLET 1

Quelques faits sur la relation FAMILLE-ÉCOLE



- On entend souvent que les parents d'enfants ayant des difficultés comportementales s'impliqueraient moins auprès du milieu scolaire que les autres parents. On croit aussi que cet éloignement entre les deux milieux pourrait compromettre la qualité de l'adaptation sociale de ces élèves. Soyons prudents! Cette proposition a très peu fait l'objet de recherches jusqu'à présent.
- La dimension de la représentation que les parents se font de l'école a rarement été étudiée en tant qu'élément du lien famille-école en soi. Pourtant, il s'agit d'une forme de relation universelle, puisque tous les parents possèdent des attitudes envers le milieu scolaire. On pourrait en déduire que l'idée qu'ont les parents du milieu scolaire peut influencer l'opinion que les enfants ont envers leur école, leurs professeurs, etc.



SIX DIMENSIONS INFLUENT LA QUALITÉ DE LA RELATION FAMILLE-ÉCOLE

1. L'information que l'école achemine aux parents concernant leurs obligations familiales et parentales
 2. La communication entre les milieux
 3. L'implication des parents aux activités d'apprentissages
 4. L'implication des parents aux activités de l'école
 5. L'implication aux processus de décisions en contexte scolaire
 6. Les échanges entre l'école et la communauté
- **L'implication** des parents dans le cheminement scolaire de leur enfant devrait se traduire par une meilleure adaptation scolaire des élèves présentant des difficultés.
 - **La représentation** qu'ont les parents de l'école influence le comportement des enfants. Ainsi, plus les parents ont une représentation positive de l'école, moins les enfants manifestent de comportements agressifs et plus les comportements pro sociaux se développent.
 - **Une communication bidirectionnelle FAMILLE-ÉCOLE** favorise une relation positive.
 - **L'amélioration et le rapprochement de la relation FAMILLE-ÉCOLE** développe une représentation plus positive de l'école, lorsque l'enfant comme le parent vivent des réussites. À l'inverse, le parent a une représentation négative de l'école à la suite d'une mésentente.
 - **Une meilleure connaissance des pratiques et des perceptions** du milieu scolaire améliorerait la dynamique entre la famille et l'école, l'objectif étant de faire mieux connaître le fonctionnement du milieu scolaire aux parents.
 - **Les différentes structures mises en place par le milieu scolaire** pour encourager la participation des parents sont un élément majeur de l'implication des parents dans les différentes facettes de la vie scolaire de leur enfant, selon certains auteurs.

VOLET 2

Établir une relation participative

- Former un véritable partenariat demande à l'école de favoriser les occasions d'engagement et de participation active des parents pour la réalisation des projets. Un partenariat efficace exige cependant un changement important dans les perceptions et les habitudes et de préparer le terrain au préalable.
- L'école doit s'assurer de mettre en place les éléments pour créer l'environnement, les mécanismes d'appui et les attitudes qui conviennent pour favoriser la participation des parents. Par exemple, mettre de l'avant l'importance de travailler en équipe avec l'école de leur enfant pour assurer sa réussite dans les prochaines communications.
- La clé du succès est de bien saisir les besoins des parents et leurs intérêts avant de planifier des programmes et des activités.

Quelques pistes

- **Sondage par Internet ou en format papier aux parents**
 - Poser des questions sur toutes les possibilités de participation. S'assurer que le parent puisse indiquer, sur le sondage, ses compétences, ses expériences et ses talents particuliers qu'il souhaite partager avec la classe ou l'école lors d'activités.
- **Valider par sondage les obstacles à leur implication**
 - Demander quels sont obstacles qui nuisent à son implication (*problème de gardiennage, de transport, horaire de rencontres, responsabilités professionnelles ou temps disponible*).
- **Établir un plan d'action simple prenant en compte les obstacles à l'implication et comprenant :**
 - La liste des activités et les coordonnées des parents

1. Proposer des activités bien pensées pour engager les parents

Une soirée de présentation de l'école (*mise en valeur des programmes et des comités*) ou un programme de développement des compétences parentales (*Ex. : Parent veut savoir...!, atelier TDAH, etc.*)

2. Passer le mot!

La communication est essentielle pour accroître la participation des parents. Ce que les parents connaissent et perçoivent au sujet de l'école dépend de ce qu'ils voient, entendent et lisent. Utilisez différents supports pour annoncer les conseils, les rencontres et autres activités de l'école.

3. Être tenace!

Accroître la participation des parents est un processus. Utiliser un programme de rappel régulier des réunions et des comités, les parents d'aujourd'hui étant très occupés dans de multiples tâches.

4. Assurer la visibilité des membres du conseil d'établissement et développer le sentiment d'appartenance

Encouragez les membres du conseil d'établissement (CÉ) à être présents aux événements clés, comme les soirées d'information aux parents. Lors d'une activité de l'école, remettre un insigne d'identification aux membres du CÉ afin que les autres parents sachent qui fait partie du conseil d'école.

5. Être ambassadeur dans la collectivité

Encourager les membres du conseil d'établissement à parler de l'école dans la collectivité, de façon officielle ou officieuse.

6. Programme de reconnaissance

Reconnaître les contributions du conseil d'école et des autres parents aux différentes activités par un mot de remerciement personnel ou dans les médias sociaux, dans le journal local, une mention lors d'une réunion, une activité spéciale ou autre.

Pour faire le point

i	LISTE DE VÉRIFICATION	OUI	NON
	Avons-nous fait des sondages et utilisé d'autres outils de collecte de renseignements pour déterminer les besoins et les désirs des parents et pour obtenir leurs opinions et leurs suggestions ?		
	Avons-nous déterminé les obstacles qui peuvent entraver la participation de certains parents ?		
	Avons-nous envisagé de demander une subvention pour la participation et l'engagement des parents ?		
	Avons-nous invité clairement les parents à se porter bénévoles pour diverses activités scolaires ?		
	Savons-nous comment les parents obtiennent nos renseignements et comment ils aimeraient les recevoir ?		
	Recueillons-nous toujours les coordonnées des parents et les utilisons-nous efficacement pour les tenir informés ?		
	Avons-nous un plan bien organisé concernant les activités de participation des parents de cette année ?		
	Répondons-nous immédiatement aux parents qui se disent prêts à faire du bénévolat ou à offrir un autre type de service ?		
	Avons-nous une trousse d'information sur l'école pour les nouveaux arrivants ?		

VOLET 3

Moyens pour mobiliser les parents et susciter leur engagement



▪ Guide du parent solidaire

- Le réseau Parents Partenaires en Éducation (PPE Ontario) explique ce qu'est l'implication et quels sont les résultats positifs qu'elle apporte : <http://reseauppe.ca>

▪ Guide « Tous à bord, parents d'abord »

- Un guide personnalisé de l'école au Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets comprenant toutes sortes d'informations importantes avec une section spéciale pour les parents, où l'importance de l'engagement et de l'implication des parents y est exprimée. À remettre en début d'année avec la mention « À conserver ». Une mise à jour annuelle est requise.
- Ce qu'il peut comprendre :

✓ Mot de bienvenue de la direction et de l'équipe-école	✓ Dates importantes
✓ Possibilités d'implication des parents	✓ Transport scolaire
✓ Admission et inscription	✓ Fonctionnement du service de garde
✓ Calendrier scolaire et activités à venir	✓ Liste des ressources de l'école
✓ Procédure lors de fermeture d'école (tempête...)	✓ Service à la clientèle
✓ Carte géographique du territoire	✓ Autres informations

▪ Un communiqué

- Feuillet d'information distribué aux parents au sujet d'un conseil ou d'un comité.
 - ✓ S'inspirer d'autres établissements scolaires

▪ Une invitation de la direction

- Faire valoir le **rôle de partenaire** du parent par rapport à l'école et l'importance de son implication pour la réussite de son enfant.

▪ Les rappels

- Les rappels des différentes façons de s'impliquer sont à faire régulièrement aux parents mais pas trop souvent. Un parent qui veut s'impliquer doit pouvoir le faire facilement. S'il ne sait pas à qui en faire part à l'école, il sera davantage porté à abandonner.
- Des rappels par les médias sociaux, les infolettres, les courriels, une feuille remise par l'enfant, etc. Un rappel peut se faire plus souvent les jours précédents les réunions. L'école s'assure que sa fiche école est à jour.

VOLET 4

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



L'engagement des parents envers l'école concerne davantage les conseils ou les comités et peut être vu au sens large de l'implication.

Que ce soit en lien avec l'aide aux devoirs, la participation aux activités extérieures ou aller à la rencontre avec les enseignants, deux types d'implication se dégagent :

} **Implication à l'école**

} **Implication dans les conseils ou comités**

POUR EN SAVOIR PLUS, VOICI DES LIENS D'INTÉRÊT À CONSULTER

- [Encourager la participation des parents dans les écoles](#)
- [Programme de soutien financier pour favoriser la participation des parents](#)



LES CONDITIONS D'EFFICACITÉ D'UNE ACTIVITÉ DE COLLABORATION ENTRE L'ÉCOLE ET LA FAMILLE

« ...la qualité du partenariat entre l'école et la famille serait directement liée à la réussite de l'élève (Henderson, Mapp, Johnson & Davies, 2007). Cependant, Maubant et Leclerc (2008) constatent, à juste titre, que le simple fait d'évoquer le partenariat entre l'école et la famille est insuffisant pour que des résultats tangibles soient observés. »

- Pour favoriser la collaboration entre l'école et les parents, les chercheurs Deslandes et Bertrand (2004) sont d'avis que c'est d'abord le milieu scolaire qui doit prendre la responsabilité d'organiser des activités de collaboration.
- Des enseignants engagés dans un tel processus exerceraient une si grande influence sur les parents que ces derniers seraient plus positifs envers l'école et qu'ils seraient plus conscients de l'importance que l'école accorde à leur engagement dans ce processus de collaboration (Epstein, 1986). De plus, ces enseignants travailleraient à la mobilisation de tous les parents, et ce, peu importe leur milieu socioéconomique.
- Cependant, comme l'établissement d'une pareille collaboration n'est pas automatique, l'école doit demeurer sensible aux différents obstacles susceptibles de l'influencer.
- Par exemple, la disponibilité des parents (*temps disponible et énergie*), le rapport de ces derniers à l'égard de leur propre scolarité, leur rapport à l'écrit et leur sentiment de compétence en lien avec l'école sont tous des aspects à prendre en considération pour faciliter la collaboration école-famille.
- C'est donc dire que les enseignants doivent adapter leurs exigences, leurs attentes ou les modalités de collaboration en fonction des caractéristiques propres au milieu dans lequel ils interviennent, et ce, en déployant divers moyens pour collaborer.



La condition est-elle présente, oui ou non ?

Sinon, pourquoi ?

Comment faire pour la rencontrer ?

CONDITIONS D'EFFICACITÉ

Pour une réelle collaboration école-famille

Des conditions concrètes qui augmentent les probabilités qu'une activité implantée donne les résultats souhaités.

Ces conditions servent à planifier un projet ou encore à le bonifier en cours de route. Toutes les conditions n'ont pas le même statut. Certaines sont nécessaires, d'autres souhaitables.

Les conditions sont « optimales » dans la mesure où la présence de toutes les conditions d'efficacité donne les meilleures probabilités sans toutefois garantir les résultats!

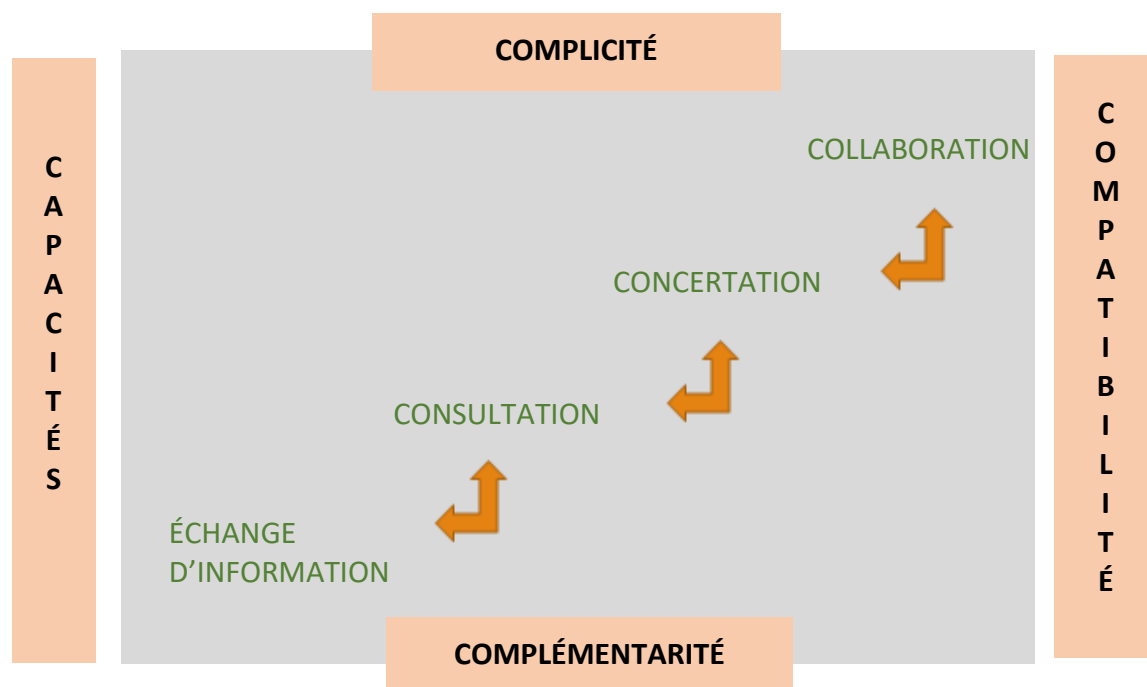
Certaines conditions peuvent ne pas s'appliquer pour certains projets.

L'ACTIVITÉ S'INSCRIT DANS UNE DIVERSITÉ D'ACTIVITÉS OFFERTES AUX PARENTS DE PLUSIEURS NIVEAUX

- Les projets de collaboration peuvent s'inscrire dans l'un ou l'autre des niveaux de la typologie du partenariat (Boisclair, 2003) :

Échange d'information Consultation Concertation Collaboration

- Chacun de ces types est caractérisé par la présence ou l'absence d'intention de changement (*ajustements, transformation des pratiques ou autres*) de la part des partenaires.





Annexes

EXEMPLE DE SONDAGE

- Pour planifier la participation et l'engagement des parents à l'école

BÉNÉVOLAT À L'ÉCOLE

Bonjour,

Notre école _____ et les membres du conseil d'établissement sommes toujours à la recherche de moyens pour améliorer notre programme ainsi que les opportunités que nous offrons à nos élèves.

Si vous souhaitez offrir vos services comme bénévole volontaire, veuillez compléter et retourner ce sondage au secrétariat de l'école à : _____

- VOTRE NOM _____
- TÉLÉPHONE _____ COURRIEL _____
- MEILLEUR MOYEN POUR VOUS REJOINDRE : _____

.....

Je suis intéressé à en savoir plus sur le BÉNÉVOLAT À L'ÉCOLE dans les domaines suivants :

- Faire des périodes de lecture avec les élèves
- Travailler avec des groupes d'élèves sur des projets
- Participer à des excursions scolaires afin d'aider à la supervision d'un groupe
- Partager mon expérience et agir comme conférencier sur le thème de _____
- Autre activité : _____

Je suis intéressé à en connaître davantage sur le BÉNÉVOLAT dans les sections indiquées :

- Travailler à la bibliothèque ou au laboratoire informatique
- Contacter d'autres parents sur des sujets courants par une liste d'appel
- Participer à la préparation de bulletins d'information
- Assister et aider à la préparation d'événements spéciaux (célébration, foire scientifique, etc.)
- Aider à des activités parascolaires
- Autre activité : _____

Je suis intéressé à en savoir plus sur le BÉNÉVOLAT À LA MAISON dans les domaines suivants :

- Le recrutement des parents, le recrutement des membres de la communauté et des gens d'affaires pour aider dans les projets scolaires
- Préparer des envois postaux pour l'école
- Recueillir du matériel à être utilisé dans les salles de classe (projet de récupération ou autre)
- Autre activité : _____

Disponibilité

Une école dynamique passe par des parents qui s'impliquent!

L'école _____ vous invite à participer activement dans la vie de l'école de votre enfant.

Pour mieux connaître votre disponibilité, nous vous invitons à compléter le formulaire suivant et à le retourner au secrétariat de l'école par votre enfant. Afin de mieux vous prononcer, vous trouverez au verso des informations sur les différents types d'implication possible.

C O O R D O N N É E S	NOM : _____ PRÉNOM : _____
	Tél. (rés.) : _____ Courriel : _____
	Tél. (cell) : _____
	Nom de l'enfant : _____ Classe : _____
	Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Parent <input type="checkbox"/> Grand parent <input type="checkbox"/> Oncle/tante <input type="checkbox"/> Autre : _____

P O N C T U E L L E	Je désire m'impliquer de façon ponctuelle . L'école me contacte au besoin. <i>(Types d'implication/bénévolat au verso)</i>					
	<input type="checkbox"/> J'ai un horaire flexible		<input type="checkbox"/> Je suis disponible en soirée			
	<input type="checkbox"/> Je suis plutôt disponible aux journées suivantes (cochez la ou les cases dans le tableau)					
		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	AM					
PM						
SOIRÉE						

S O U T E N U E	Je désire m'impliquer de façon plus régulière et soutenue . Un ou une responsable me contactera bientôt à ce sujet. <i>(Types d'implication/bénévolat au verso)</i>					
	<input type="checkbox"/> Comité de la rentrée		<input type="checkbox"/> Comité lecture		<input type="checkbox"/> Bibliothèque	
	<input type="checkbox"/> Comité de Noël		<input type="checkbox"/> Les petites déjeuners		<input type="checkbox"/> Organisme participatif des parents (OPP)	
	<input type="checkbox"/> Conseil d'établissement		<input type="checkbox"/> Fondation de l'école		<input type="checkbox"/> _____	
		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AM						
PM						
SOIRÉE						

I N T É R Ê T S	Je suis intéressé(e) à partager mes centres d'intérêts, mes passions et mon travail avec les élèves lors d'une activité en classe.					
	Intérêt(s) : _____					
	Passion(s) : _____					
	Travail : _____					

OBSTACLES À MA PARTICIPATION

- Difficulté de transport Difficulté de gardiennage
 Municipalité plus éloignée Horaire de travail
 Horaire des rencontres Cours en soirée :
 Autre : _____

Types d'implications possibles à l'école

- bénévolat

P O N C T U E L	<p>Le bénévolat PONCTUEL est celui que je peux faire à l'occasion, une seule fois ou à quelques reprises durant l'année, pour un événement en particulier. Il est généralement court (quelques heures), ne me demande aucune préparation et ce que dois faire m'est indiqué.</p> <p><u>Par exemple :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Journées portes ouvertes • Vaccination • Animation d'un atelier dans une classe • Prise de photos • Accompagnement lors d'une sortie éducative <p>Il se peut que l'on m'appelle plus d'une fois. Il est aussi possible que je ne reçoive pas d'appel, selon les activités et le nombre de parents nécessaires. Je peux toutefois refuser si j'ai d'autres engagements au même moment.</p>
S O U T E N U	<p>Le bénévolat RÉGULIER est celui qui me demande un engagement plus soutenu. Je pourrai y consacrer plusieurs heures au cours de l'année. Ces activités demandent souvent la présence de plusieurs parents bénévoles qui se répartissent la tâche. Un ou une responsable me contactera si je suis disponible pour ce genre d'implication.</p> <p><i>*Ce bénévolat est très important pour la vie de l'école. Il est souvent réalisé en équipe avec d'autres parents impliqués également dans des comités à l'école.</i></p>
I N T É R Ê T S	<p>En indiquant mes centres d'intérêts, mes passions, mon type de travail, l'école pourra me contacter pour les faire découvrir ou partager aux enfants. Cela pourrait se faire sous forme de présentation, de jeux, etc.</p> <p><i>*Un enseignant(e) pourrait réclamer vos talents afin que vous veniez partager votre passion avec ses élèves.</i></p> <p><u>Par exemple :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . Vous êtes un conteur hors pair et savez captiver une classe d'élèves avec des histoires d'avant. . Votre travail est d'intérêt pour les élèves et les aide à préciser leur rêve d'avenir.
S U G G E S T I O N S	<p>Partagez-nous vos suggestions d'activités, vos commentaires et autres :</p> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>

POUR ÉVALUER LA COLLABORATION ÉCOLE-FAMILLE DANS VOS MILIEUX

Questionnaire bilan sur la collaboration école-famille (CÉF)

Ce bref questionnaire a pour but d’amorcer la réflexion à l’égard de la collaboration école-famille dans votre milieu.

Il s’agit d’un outil qui cible une série d’éléments, observables pour la plupart et présents dans une CÉF dans une école où les parents, les enseignants et les autres personnels collaborent entre eux pour le bien-être des enfants.

Cet outil n’est pas scientifique. Il peut toutefois servir d’amorce à une démarche plus globale et rigoureuse.

AXES	RÉSULTATS
A. LE CLIMAT	/ 12
B. LA COMMUNICATION	/ 15
C. LA COLLABORATION ÉDUCATIVE	/ 15
D. LA COLLABORATION PÉDAGOGIQUE	/ 12
TOTAL	/ 54

**Adapté de Alain Poirier, Université de Sherbrooke, Congrès FCPQ 2016*

AXE A - LE CLIMAT GÉNÉRAL	Faible	Moyen	Fort
Énoncés			
<ul style="list-style-type: none"> • Quelquefois dans l'année, les parents et le personnel de l'école vivent des activités sociales ensemble (<i>activité de la rentrée, déjeuner de Noël, soirée familiale</i>). 	1	2	3
<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous passez à l'école comme parent, le personnel vous salue, propose de vous aider et vous guide. 	1	2	3
<ul style="list-style-type: none"> • Bien qu'il y ait des mesures de sécurité, le climat d'accueil des parents est protégé (<i>accès à la cour, réponse rapide à la porte, possibilité de se rendre en classe avec autorisation</i>). 	1	2	3
<ul style="list-style-type: none"> • Les parents (<i>comités</i>) organisent de petites activités de remerciements pour le personnel de l'école (<i>Semaine des enseignants et des secrétaires, départ à la retraite</i>). Les enseignants reçoivent régulièrement des mots d'appréciation des parents de leurs élèves. 	1	2	3
BILAN A		/ 12	

AXE B - LA COMMUNICATION	Faible	Moyen	Fort
Énoncés			
<ul style="list-style-type: none"> • La collaboration avec les parents est clairement valorisée dans le projet éducatif de l'école. 	1	2	3
<ul style="list-style-type: none"> • Il existe plusieurs moyens d'information sur la vie de l'école et de la classe (<i>communiqué du mois, site WEB, lettre d'information, mots dans l'agenda, messages téléphoniques, Portail parents, rencontres</i>). Le personnel est disponible pour donner de l'information. 	1	2	3
<ul style="list-style-type: none"> • Les communications aux parents provenant de l'école, par l'enseignant ou un autre membre du personnel, assurent une vision positive et constructive du fonctionnement des enfants. 	1	2	3
<ul style="list-style-type: none"> • Si un parent ou un enseignant vit un malaise ou se questionne sur un événement survenu à l'école, la pratique existante les amène à se sentir à l'aise de se parler afin de clarifier la situation. 	1	2	3
<ul style="list-style-type: none"> • En cas de désaccord significatif, il existe une pratique de rencontre de résolution de conflit bien animée. 			
<ul style="list-style-type: none"> • Les « comités de parents » (<i>organisme participatif des parents, conseil d'établissement, autres comités</i>) sont actifs dans l'école. Ils sont consultés dans les décisions et orientations de l'école. 	1	2	3
BILAN B		/15	

AXE C - LA COLLABORATION ÉDUCATIVE	Faible	Moyen	Fort
Énoncés			
<ul style="list-style-type: none"> Le système d'encadrement de l'école, mis sur pied en consultant les parents, est bien présenté à tous. On y précise clairement les attentes et les rôles de chacun (<i>parents, enseignants, direction</i>). 	1	2	3
<ul style="list-style-type: none"> L'enseignant informe les parents sur le comportement de leur enfant lors de communications formelles (<i>rencontres, messages, appels</i>) ou informelles (<i>courts échanges aux entrées et sorties, lors d'une activité ou d'une sortie</i>). 	1	2	3
<ul style="list-style-type: none"> Lors d'une intervention disciplinaire auprès d'un enfant, les parents et les enseignants s'informent mutuellement de façon systématique afin d'agir en cohérence. L'école peut guider le parent dans son encadrement. 	1	2	3
<ul style="list-style-type: none"> Lors d'événements significatifs pouvant influencer l'organisation et les attitudes de leur enfant dans la classe, les parents communiquent l'information à l'enseignant. 	1	2	3
<ul style="list-style-type: none"> Il est fréquent de voir des parents accompagner des classes lors de sorties ou de soutenir la réalisation d'activités de l'école (<i>olympiades, carnaval, fêtes spéciales</i>). 	1	2	3
BILAN C		/ 15	

AXE D : LA COLLABORATION PÉDAGOGIQUE	Faible	Moyen	Fort
Énoncés			
<ul style="list-style-type: none"> Les parents se présentent en grand nombre aux rencontres avec l'enseignant (<i>début d'année, remise des bulletins</i>), du préscolaire à la 6^e année. 	1	2	3
<ul style="list-style-type: none"> Les parents ont l'occasion d'être informés sur les apprentissages des enfants par des rencontres formelles, des communications sur les activités, des productions à signer, des travaux à faire à la maison, des expositions à l'école. 	1	2	3
<ul style="list-style-type: none"> Les parents participent à des activités en classe afin de soutenir l'enseignant ou de faire profiter la classe d'une expertise particulière (<i>présenter son métier, partager une passion, aider en lecture</i>). 	1	2	3
<ul style="list-style-type: none"> Les pratiques de mise en place d'interventions particulières pour certains élèves sont efficaces et facilitent la collaboration parent-enseignant (<i>discussion exploratoire, rencontre de plan d'intervention animée, suivi régulier des actions, soutien et conseil aux parents</i>). 	1	2	3
<ul style="list-style-type: none"> Il est fréquent de voir des parents accompagner des classes lors de sorties ou de soutenir la réalisation d'activités de l'école (<i>olympiades, carnaval, fêtes spéciales...</i>). 	1	2	3
BILAN D		/ 15	

POUR ÉVALUER UNE ACTIVITÉ ÉCOLE-FAMILLE

• Questionnaire sur les conditions d'efficacité

CONDITIONS D'EFFICACITÉ

Le présent questionnaire vise à repérer la présence des conditions d'efficacité d'une activité entre l'école et la famille. Il peut être utilisé lors de la préparation ou lors de l'évaluation d'une activité.

Une condition d'efficacité est une condition concrète qui augmente les probabilités qu'une activité implantée donne les résultats escomptés. Ces conditions servent à planifier un projet ou encore à le bonifier en cours de route. Toutes les conditions n'ont pas le même statut. Certaines sont nécessaires, d'autres souhaitables. Elles sont optimales dans la mesure où la présence de toutes les conditions d'efficacité donne les meilleures probabilités...sans toutefois garantir les résultats!

Certaines conditions peuvent ne pas s'appliquer dans le cas de certains projets.

• LES NIVEAUX DE PARTENARIAT

Les projets école-famille peuvent s'inscrire dans un ou l'autre des niveaux du partenariat (*Boisclair, 2003*) :

- ✓ ÉCHANGE D'INFORMATION
- ✓ CONSULTATION
- ✓ CONCERTATION
- ✓ COLLABORATION

Chacun des types est caractérisé par la présence ou l'absence d'intention de changement (*ajustements ou transformation des pratiques*) de la part des partenaires.

Chacun des types est important et constitue autant d'étapes nécessaires à l'atteinte d'un véritable partenariat. Un bon échange d'information et une bonne communication sont des préalables à la consultation, eux-mêmes précédents la concertation vers un but commun et la collaboration dans la mise en œuvre.

QUESTIONNAIRE POUR ÉVALUER UNE ACTIVITÉ ÉCOLE-FAMILLE

page 1

<ul style="list-style-type: none"> ▪ La condition d'efficacité est-elle présente ou non ? ▪ Comment faire pour la rencontrer ? 			
AU SUJET DE L'ACTIVITÉ	OUI	NON	Sinon, moyens à mettre en place
1. L'objectif de l'activité est-il bien défini ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.1 Les organisateurs de l'activité connaissent-ils les motivations des parents à participer à l'activité ? Veulent-ils... <ul style="list-style-type: none"> • Être informés/sensibilisés/habilités ? • Influencer l'école ? • Contribuer, collaborer ? 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.2 Le niveau de collaboration souhaité par l'école dans l'activité est-il défini ? L'école veut elle... <ul style="list-style-type: none"> • Diffuser de l'information aux parents ? • Consulter les parents ? • Se concerter avec les parents pour assurer leur collaboration ? • Collaborer avec les parents à un projet précis ? 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2. Y a-t-il adéquation entre les motivations des parents et le niveau de collaboration souhaité par l'école dans l'activité ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3. Le but de l'activité de collaboration est-il bien défini ? Elle vise à... <ul style="list-style-type: none"> ○ Aider les familles dans l'exercice de leur rôle parental. Aider l'école à comprendre les familles (Rôle parental) ○ Communiquer au sujet de l'élève, de l'école de façon unidirectionnelle, bidirectionnelle ou interactive (communication) ○ Solliciter la participation parentale aux activités (bénévolat) ○ Aider les familles dans leur rôle parental lié aux études (apprentissage à la maison) ○ Consulter les parents et solliciter leur collaboration dans différents comités (prise de décisions) ○ Collaborer avec le milieu pour améliorer l'offre de services (collaboration avec la communauté) 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4. L'activité s'inscrit-elle dans une diversité d'action de plusieurs niveaux : <i>information, consultation, concertation, collaboration ?</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5. L'activité répond-t-elle aux besoins de différents types de parents (autant éloignés qu'impliqués) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
6. Les résultats escomptés (le ou les changements souhaités) sont-ils clairement définis ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
7. L'invitation aux parents est-elle transmise par un bon moyen et au bon moment ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

QUESTIONNAIRE POUR ÉVALUER UNE ACTIVITÉ ÉCOLE-FAMILLE

page 2

<ul style="list-style-type: none"> ▪ La condition d'efficacité est-elle présente ou non ? ▪ Comment faire pour la rencontrer ? 			
AU SUJET DE L'ACTIVITÉ	OUI	NON	Sinon, moyens à mettre en place
8. L'activité est-elle reçue et comprise par la totalité des parents ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
9. La forme des invitations est-elle diversifiée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
10. Le thème de l'activité est-il pertinent, répond-il à un besoin manifesté par les parents ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
11. Le thème de l'activité est-il invitant, présente-t-il un caractère nouveau ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
12. Le moment choisi à l'activité correspond-il aux besoins des parents (<i>horaire, période de la semaine, de l'année et du cheminement scolaire</i>) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
13. La participation à l'activité présente-t-elle un caractère menaçant (<i>craintes d'être perçus comme ignorant ou directement touché par le sujet traité...</i>) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
14. La participation des parents rencontre-t-elle des barrières physiques (<i>accès, transport...</i>) ou des barrières culturelles (<i>compréhension, mode de vie, sujets traités, religion...</i>) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
15. Les parents croient-ils que c'est leur rôle de participer ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
16. Les parents perçoivent-ils que leur participation fera une différence, que c'est utile d'être présents ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
17. Les parents perçoivent-ils une attitude positive de l'école à leur égard ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
18. Les parents savent-ils ce qui est attendu d'eux ? (<i>par exemple, qu'ils reçoivent l'information, qu'ils donnent leur avis, qu'ils changent leurs pratiques, qu'ils collaborent à un projet</i> ?).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
19. Les parents perçoivent-ils l'intérêt de la direction de l'école pour leur participation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
20. Les parents sont-ils consultés sur le choix d'activités ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
21. Les parents participants peuvent-ils évaluer l'activité et préciser leurs insatisfactions ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

QUESTIONNAIRE POUR ÉVALUER UNE ACTIVITÉ ÉCOLE-FAMILLE

page 3

- La condition d'efficacité est-elle présente ou non ?
- Comment faire pour la rencontrer ?

ACTIVITÉS DE TYPE CONCERTATION OU DECOLLABORATION	OUI	NON	Sinon, moyens à mettre en place
22. Les parents perçoivent-ils que l'école croit au partenariat avec les parents (<i>attitude d'ouverture, de confiance</i>) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
23. Les parents perçoivent-ils un climat de collaboration (<i>atmosphère, respect, qualité de communication, bonne synergie, cohésion</i>) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
24. La contribution demandée aux parents est-elle clairement définie ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
25. La contribution de l'école est-elle clairement exposée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
26. Un responsable est-il identifié ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
27. L'objectif de l'activité est-il déterminé conjointement par les parents et par l'école ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
28. Y a-t-il entente entre le ou les parents et l'école sur l'engagement demandé (<i>durée, fréquence, niveau d'implication, résultats escomptés</i>) ainsi que sur les modalités (<i>convocations, heure</i>) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
29. Pour que l'objectif soit atteint, les partenaires (<i>parents et école</i>) sont-ils sollicités équitablement ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
30. L'influence s'exerce-t-elle de part et d'autre ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
31. L'activité s'inscrit-elle dans un plan de travail ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

RÉFÉRENCES – SECTION 3

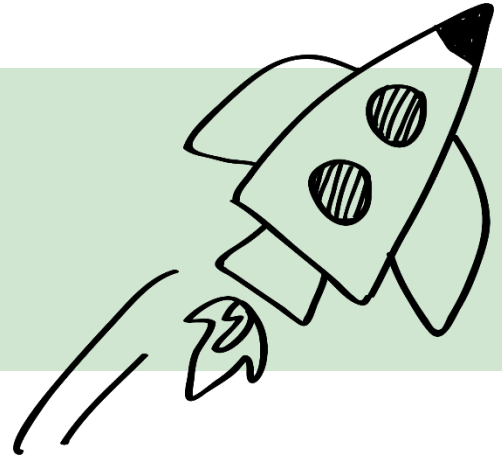
- Deslandes, R. & Bertrand, R., (2004)
Motivation des parents à participer au suivi scolaire de leur enfant au primaire. *Revue des sciences de l'éducation*, 30(2), 411-433.
- Boyer, M.C., (2009)
Les parents, des acteurs incontournables de la persévérance scolaire : comment les rejoindre, les aider, les impliquer ? Les enjeux de la collaboration avec les parents. CETREQ, 2e rencontre nationale des organismes communautaires de lutte au décrochage – ROCQLD.
- Larivée, S.J., (2011)
Regards croisés sur l'implication parentale et les performances scolaires. *Service social*, 57(2), 5-19
- Larivée, S. J. (2012)
L'implication des parents dans le cheminement scolaire de leur enfant. Comment la favoriser ? *Éducation & Formation*, e-297, p. 33-48
- Larose, F., Terrisse, B., Bédard, J., (2008)
Les besoins parentaux au regard de la formation à l'implication scolaire au Québec. *La revue internationale de l'éducation familiale*, 1(23), 39-61.
- Ruel, J., Moreau, A.C., (2015)
Pour une communication efficace avec les parents ! *Québec français*, (174), 92-94
- Epstein, J.L. (1995)
School/Family/Community Partnerships: Caring for the Children we Share. *Phi Delta Kappan*, 76 (9), 701-712
- Poncelet, D., Francis, V., (2010)
Présentation du dossier. L'engagement parental dans la scolarité des enfants. Questions et enjeux. *La revue internationale de l'éducation familiale*, 2 (28), 9-20
- Larivée, S.J. (2008)
Collaborer avec les parents. Portrait, enjeux, et défis de la formation des enseignants au préscolaire et au primaire. Dans E. Correa-Molina et C. Gervais (dir.), *Les stages en formation à l'enseignement : pratiques et perspectives théoriques* (p. 219-247). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Section 4

COMMUNAUTÉ



4.1 Agir ensemble



Les projets de collaboration entre l'école, la famille et la communauté peuvent être très variés en fonction des besoins exprimés par le milieu.

Quoi qu'il en soit, peu importe leurs objectifs, ils sont réputés pour apporter de nombreux bénéfices.

L'objectif de cette section est de présenter à la communauté les façons de devenir partenaire du milieu scolaire et les conditions permettant qu'un projet de collaboration École-Famille-Communauté fonctionne.

LA COMMUNAUTÉ

Partenaire essentiel



Quatre façons de s'impliquer

Dans ce type de relation

- Influencer directement les buts et les croyances des élèves.
- Mobiliser les membres de la communauté afin qu'ils deviennent des agents de changement et qu'ils s'impliquent davantage et mieux dans le processus éducatif.
- Éliminer les obstacles qui nuisent à l'accès à des ressources essentielles, comme l'absence de services de santé, par exemple.
- Mettre en place des programmes d'enseignement sur différents sujets qui touchent les élèves et les familles.



Les relations entre l'école et la communauté font référence aux liens qui existent ou qui sont à développer entre les écoles, les organismes, les entreprises et les autres membres du milieu.

Ces membres de la communauté sont des entreprises, des institutions éducatives, des services de garde ou des centres de petite enfance, des organismes gouvernementaux et communautaires, des organisations de soins de santé et de services sociaux, des associations diverses, des institutions récréatives et culturelles, des municipalités et même des citoyens.

Ainsi, dans le cadre de relations École-Communauté, on réfère aux ressources et aux occasions qui peuvent soutenir et favoriser, directement ou indirectement, la croissance et le développement social, émotionnel, physique et intellectuel des enfants et des adolescents.



Les activités de collaboration

École-communauté

Les activités de collaboration École-Communauté peuvent émerger tant de l'école que de la communauté et être axées sur différents centres d'intérêt :

- **L'élève**
Par des incitatifs à la persévérance, du tutorat ou du mentorat
- **La famille**
Par des ateliers pour les parents, de l'éducation aux adultes, du counseling
- **L'école**
Par du partage de matériel et d'équipement, des projets dans l'école ou la cour d'école ou des activités de développement pour le personnel
- **La communauté et ses citoyens**
Par des expositions artistiques ou scientifiques ou des activités de revitalisation dans la communauté

LES PARTENARIATS

Les collaborations entre les partenaires peuvent demander différents niveaux d'implication et s'étendre sur des périodes plus ou moins longues. Certains partenariats, comme la collaboration sur un projet précis, peuvent se caractériser par des échanges de biens ou de services à court terme. Les activités à plus long terme, comme la mise en place de mentorat pour les élèves, par exemple, sont caractérisées par des échanges bidirectionnels réguliers et par une planification sérieuse.

Dans tous les cas, la collaboration école-communauté est un processus et non un événement ponctuel. Il est donc important que les partenaires prennent le temps de réfléchir et d'évaluer la qualité de leurs interactions et l'implantation de leurs activités. En ce sens, le choix des partenaires s'avère important et repose sur le partage d'objectifs. L'engagement mutuel est de respecter les principes de base d'une collaboration efficace :

Communication ouverte Respect de tous
Prise de décision conjointe

LES COLLABORATIONS ÉCOLE-COMMUNAUTÉ

LES ASPECTS FAVORABLES AU DÉVELOPPEMENT

Lors du développement de partenariats, l'école prend en considération certains aspects favorables à l'entretien de relations significatives et à long terme :

- *S'assurer de lier les activités école-communauté aux objectifs énoncés dans ses différents plans directeurs (PEVR, projet éducatif).*
- *Maintenir la volonté de soutenir les apprentissages des élèves et les compétences des familles.*
- *S'assurer que les collaborations développées permettent à tous les partenaires d'en sortir gagnants (échanges multidirectionnels de biens et de services).*
- *Conserver un climat scolaire accueillant et un accueil chaleureux, faire preuve de gratitude envers les partenaires.*

Le leadership de la direction d'école est crucial pour le succès de ces partenariats. Trois stratégies relationnelles sont à privilégier :

- *S'engager activement avec les différents acteurs, faciliter les interactions entre eux et sélectionner les membres de l'équipe qui sont intéressés à créer et maintenir des cultures scolaires collaboratives.*
- *Établir des partenariats qui procurent des services aux élèves, aux familles, aux enseignants et aux membres de la communauté.*
- *Obtenir le soutien politique et le financement pour une implantation continue du partenariat école-communauté.*

LE LEADERSHIP DE LA DIRECTION

PARTENARIATS ÉCOLE COMMUNAUTÉ



Quels que soient leurs formes, leurs objectifs ou leur complexité, les partenariats École-Communauté peuvent soutenir ou renforcer les six types d'implication parentale.

- Les partenaires communautaires peuvent fournir un espace de réunion ou des conférenciers pour des ateliers sur le rôle parental, un accompagnement pour les familles, un parrainage ou un tuteur bénévole.
- Également, des informations sur les livres que les familles peuvent lire avec leurs enfants à la maison, des repas, des collations, du gardiennage ou un transport pour réduire les obstacles à la présence des parents aux réunions.
- De plus, des liens étroits entre la communauté et l'école facilitent les transitions que vivent les enfants et les adolescents entre les différents milieux de vie, permettent de les rendre visibles et ont un rôle direct et indirect sur la socialisation des jeunes.
- À titre d'exemple, pensons aux programmes parascolaires qui ont des effets mesurables sur les habiletés sociales et sur la performance scolaire.

LES RELATIONS ÉCOLE-FAMILLE-COMMUNAUTÉ AU CŒUR DES APPRENTISSAGES ET DU DÉVELOPPEMENT DES JEUNES

DES VÉRITÉS BIEN ÉTABLIES

Au cours des trente dernières années s'est développé un consensus sur l'importance de relations École-Famille-Communauté de qualité. Ce rapprochement entre les divers milieux de vie des jeunes est devenu impérieux compte tenu des nombreux changements démographiques qui touchent les familles, de l'accroissement de l'écart entre les riches et les pauvres, des exigences des milieux de travail et de la diversité ainsi que de la complexité grandissante des problèmes des jeunes et de leurs familles.

Considérant l'effritement du tissu social, il ressort également un besoin d'accroître le capital social, soit les relations, les ressources et les occasions d'apprendre. Il est reconnu que l'école ne peut plus suffire à la tâche en solo.

L'INFLUENCE DE LA FAMILLE

Les parents sont incontestablement les premiers éducateurs de leur enfant.

Bien que les caractéristiques familiales (structure, scolarité et revenus des parents) influent sur la réussite scolaire et le développement global de l'enfant, un grand nombre d'études réalisées sur le plan national et international ont montré que les processus familiaux sont encore plus importants.



AUTREMENT DIT, CE QUE LES FAMILLES FONT EST PLUS IMPORTANT QUE CE QUE LES FAMILLES SONT. DES ÉTUDES DÉMONTRENT CLAIREMENT L'INFLUENCE SUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DE RELATIONS POSITIVES PARENT-JEUNE CARACTÉRISÉES PAR DE LA CHALEUR, DE L'ENCADREMENT ET DE L'ENCOURAGEMENT À L'AUTONOMIE ET CE, QUEL QUE SOIT LE STATUT ÉCONOMIQUE DE LA FAMILLE.

Les travaux menés sur les pratiques parentales montrent, sans équivoque, l'impact positif de comportements parentaux sur la réussite éducative, tels que les encouragements, les compliments sincères, une disponibilité et une réceptivité aux échanges ainsi qu'une aide directe et ponctuelle dans les travaux scolaires. Ces observations se révèlent significatives quel que soit le statut socioéconomique de la famille et le niveau scolaire des jeunes.

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION



LES RELATIONS ÉCOLE ET FAMILLE

Les relations École-Famille renvoient aux liens officiels et informels entre l'école et les familles. Des relations harmonieuses constituent un facteur de protection contre le décrochage scolaire, surtout en milieu défavorisé, et contribuent à la persévérance scolaire. Des relations École-Famille positives semblent amoindrir les effets négatifs de la pauvreté au regard des résultats scolaires et des comportements inappropriés des enfants. Ces bénéfices apparaissent se maintenir à long terme.

L'INFLUENCE DE LA COMMUNAUTÉ

Les écoles sont situées dans des communautés et elles jouent un rôle clé dans l'amélioration des expériences de vie des individus et dans les efforts fournis pour resserrer le tissu social dans le voisinage et la communauté. La communauté exerce un impact direct et indirect sur la socialisation des jeunes à la réussite et la persévérance scolaire par ses croyances, ses valeurs, ses normes, ses règles et ses ressources.

LES RELATIONS ÉCOLE ET COMMUNAUTÉ

La collaboration École-Communauté réfère aux liens entre les écoles, les membres de la communauté, les institutions, les organismes, les associations, les agences et les entreprises de la communauté qui soutiennent et favorisent directement ou indirectement le développement social, émotionnel, physique et intellectuel des jeunes.

Les contributions de la communauté semblent davantage centrées sur :

LES PROJETS ÉCOLE FAMILLE COMMUNAUTÉ

- *L'élève : incitatifs à poursuivre ses études, mentorat, activités parascolaires d'ordre académique, culturel et sportif)*
- *La famille : ateliers pour parents, groupes de soutien au rôle parental, activités de réseautage, éducation aux adultes, aide à l'emploi*
- *L'école : achat de matériel, équipement*
- *La communauté elle-même et ses citoyens : expositions scientifiques, artistiques, actions de revitalisation dans la communauté*

Les relations entre l'école, les familles et la communauté sont plus susceptibles de s'actualiser quand l'école y croit et met en place des stratégies pour les développer. Celles-ci se traduisent concrètement par la mise en œuvre de programmes globaux qui doivent s'insérer dans le projet éducatif et le plan de réussite de l'école. Les étapes à suivre sont simples, qu'importe l'idée.

LES ÉTAPES

ÉTAPE 1

D'ABORD EXPLORER



« Il y a un besoin, j'ai une idée! Ce que nous faisons ne fonctionne pas... Il faut améliorer certaines compétences en mathématiques. Quelles sont les attitudes des élèves à l'égard des sciences ? Comment intervenir sur les comportements des élèves et sur l'assiduité à l'école ? »

Il faut penser à des objectifs qui s'adressent à tous les jeunes et à leurs familles (*interventions de type universel*) et à des objectifs qui visent des jeunes et leurs familles ayant des problématiques particulières (*interventions spécifiques auprès de jeunes à risque et leurs familles*).



ÉTAPE 2

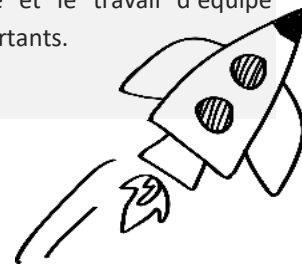
AMORCER LE PROJET

- Qui assume le leadership ?
- Comment allons-nous nous y prendre ?
- Quelles sont les ressources disponibles ?
- Comment faire adhérer les autres partenaires au projet ?
- Quels sont les objectifs à poursuivre ?

ÉTAPE 3

PLANIFIER LE PROJET

- Quels partenaires peuvent optimiser le projet ? *Ce n'est pas le nombre de partenaires qui importe, mais bien le potentiel de contribution de ceux-ci au succès du projet.*
- Quelles seront les responsabilités de chacun ?
- Quelle démarche doit-on adopter ?
- La capacité collective et le travail d'équipe deviennent alors importants.



ÉTAPE 4

IMPLANter ET PASSER À L'ACTION

- Comment et à quelle fréquence doit-on communiquer avec les différents acteurs ?
- Qui fera les comptes rendus des rencontres, enverra les invitations, les convocations, effectuera la promotion du projet, informera les parents et les collaborateurs des réalités de l'école et de l'avancement des travaux ?
- Finalement, il faut ÉVALUER, soit s'assurer de vérifier la qualité des activités mises en place (*discussion, courte évaluation écrite*) et vérifier le nombre de présences à chaque activité. Par la suite, vérifier l'atteinte des objectifs visés et en mesurer les impacts.

TROIS MODÈLES

d'écoles en partenariat

C'est par la nature de la collaboration développée avec la communauté que l'on peut définir trois principaux modèles conceptuels d'écoles en partenariat. Ces modèles non exclusifs permettent de décrire l'ensemble des relations entre les acteurs et l'organisation en place illustrant l'évolution de l'école vers un partenariat durable.

Les écoles qui développent des partenariats sont à l'image des communautés dans lesquelles elles évoluent, des tissus vivants qui sont en constante évolution.

L'école partagée

- Ce modèle s'anime par une vision corporative et vise davantage à répondre à des enjeux d'ordre administratif qui touchent à la fois le milieu scolaire et des organismes de la communauté.
- Les relations sont basées sur un partage de biens (équipements ou locaux) et reposent sur des ententes officielles où les partenaires s'engagent à une responsabilité matérielle, financière ou non.
- Le milieu scolaire entretient des liens avec des organismes qui n'ont pas nécessairement l'éducation comme mission prioritaire.

L'école élargie

- Ce modèle repose aussi sur une vision corporative. Par contre, ce sont des enjeux éducatifs qui motivent la collaboration avec d'autres organisations pour la réussite éducative.
- Les relations se basent sur un esprit de complémentarité des services. Les ententes, habituellement officielles et de courte ou de moyenne durée, portent sur les besoins à combler chez les élèves et leurs familles.
- La contribution des partenaires, qui consiste principalement en un échange d'expertises, peut s'accompagner d'un partage de biens visant à faciliter l'harmonisation des interventions.

L'école réseautée

- Ce modèle est porté par une vision développementale répondant à des enjeux sociaux. L'école est partie prenante de l'action collective et le regroupement d'acteurs est vu comme un projet de la communauté.
- Le milieu scolaire et les organismes de la communauté s'y engagent de façon consensuelle, le projet contribuant à leur mission respective.
- Les relations sont de type politique et de codéveloppement pouvant faciliter l'harmonisation des stratégies de chacun des partenaires.

LES DÉFIS

du développement de l'école en partenariat

1^{er} défi

Ouverture du milieu scolaire à la communauté

- La capacité de s'ouvrir à la communauté dépend des personnes en place et de la présence de certaines conditions facilitantes. La vision préconisée par les gestionnaires de l'organisation scolaire peut représenter une poussée significative en faveur de cette ouverture, notamment par son plan stratégique. De plus, la présence de directions d'école qui s'engagent à mettre en place une école ouverte sur son milieu est un facteur déterminant.
- La reconnaissance du leadership nécessaire à la promotion de projets demande d'établir un climat de confiance et une crédibilité auprès des leaders locaux par la réalisation de petits et de grands projets répartis dans le temps.

2^e défi

Disponibilité des ressources humaines

- Il peut être difficile d'élargir la participation à plusieurs acteurs dans les communautés où il existe un appauvrissement social, économique et culturel, les ressources sociales ou matérielles étant plus rares.
- Devant cette problématique, l'école peut entreprendre des actions sur les leviers sociaux, humains et économiques de la communauté en proposant, par exemple, de nouveaux services

3^e défi

Organisation du partenariat

- Le développement du partenariat demande un important travail de coordination et représente un défi d'organisation dans lequel la communication est un élément essentiel. Plusieurs rencontres et échanges sont nécessaires pour soutenir et animer les relations et les négociations d'entente.
- Les relations et le partage des rôles demandent une ouverture d'esprit et une réelle volonté de collaborer.

4^e défi

Gestion du partage des ressources matérielles

- La reconnaissance commune et l'application du principe d'utilisateur-payeur dans le partage des biens constitue une bonne pratique pour éviter des sujets de tensions reliés à la gestion de frais supplémentaires.

5^e défi

Sécurité et climat général

- Dans une école qui accueille différents partenaires, la sécurité et le climat général sont des dimensions importantes à considérer. Des contrôles et des règles de sécurité permettent de vérifier et minimiser les allées et venues des élèves et de membres externes.

Certaines conditions sont identifiées pour l'établissement de partenariats durables : partager des objectifs, être coresponsable à l'égard d'un projet commun, respecter les prérogatives et la mission de chacun, mettre en commun des ressources complémentaires.

4.2 S'outiller



La communauté regroupe des intervenants nombreux et avec des expertises variées qui ne sont pas tous outillés également pour développer des partenariats avec le milieu scolaire.

L'objectif de cette section est de présenter des outils permettant aux membres de la communauté de favoriser la création de partenariats avec le milieu scolaire.

PLAN DE COMMUNICATION D'UN PROJET ÉCOLE-FAMILLE-COMMUNAUTÉ

Conditions essentielles : les 4A

Dès le début d'un projet de collaboration École-Famille-Communauté (ÉFC), la présence et le maintien de quatre ingrédients, les 4A, sont essentiels pour toute la durée du projet. Habituellement, un projet de collaboration ÉFC prend naissance à l'école, celle-ci étant au fait des défis à relever pour remplir sa mission éducative. Une fois le processus amorcé, les partenaires de la communauté s'y joignent et intègrent les 4A dans leurs actions.



APPROCHE	ATTITUDE	ATMOSPHÈRE	ACTION
La direction et les enseignants reconnaissent que les familles et la communauté contribuent elles aussi à la réalisation de la mission de l'école par leur rôle unique et essentiel à jouer.	La direction et les enseignants accordent concrètement de l'importance et de la valeur aux propos et aux perceptions des familles et des représentants de la communauté.	La direction et les enseignants créent une atmosphère de travail agréable pour tous les partenaires.	La direction et les enseignants réalisent des actions concrètes afin d'intégrer leurs partenaires

CINQ ÉTAPES DE MISE EN OEUVRE

Explorer	L'étape où l'école fait des approches auprès d'éventuels partenaires (<i>parents et représentants de la communauté</i>) afin de mettre sur pied une ÉQUIPE D'ACTION visant à répondre à des enjeux préalablement identifiés.
Amorcer	Au regard des enjeux identifiés, le travail de l'ÉQUIPE D'ACTION fait l'analyse de la situation et priorise les changements souhaités pour l'avenir. Différentes pistes peuvent être empruntées : <ul style="list-style-type: none"> • Identification des atouts ou de leur absence sur lesquels prendre appui • Détermination des objectifs à atteindre • Précision des attentes des parties prenantes • Reconnaissance des obstacles et choix des moyens pour les surmonter • Clarification des éléments sur lesquels portera la planification
Planifier	Avant la mise en œuvre du projet, une planification rigoureuse en deux temps est requise : <ul style="list-style-type: none"> • Une planification globale sur trois ans • Un plan détaillé pour les 12 mois à venir
Implanter	Les balises élaborées lors de la planification orientent le processus de mise en œuvre. Comme des difficultés peuvent se présenter en cours de route, certaines conditions sont facilitantes : <ul style="list-style-type: none"> • S'assurer de maintenir la motivation par des rencontres régulières • Noter les actions entreprises • Maintenir un leadership • Promouvoir de façon soutenue le partenariat dans l'école
Évaluer	L'évaluation repose sur des critères simples reliés aux objectifs de départ. Ils sont transparents, fondés, fiables, objectifs, réalistes et pratiques.

IMPACTS POSITIFS DES PARTENARIATS ÉCOLE-FAMILLE-COMMUNAUTÉ

Pour les jeunes

- PLUS GRANDE PERSÉVÉRANCE ET ASSIDUITÉ SCOLAIRE
- MEILLEURS APPRENTISSAGES ET RÉSULTATS SCOLAIRES
- DAVANTAGE DE TEMPS CONSACRÉ AUX DEVOIRS
- AMÉLIORATION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL, ÉMOTIONNEL ET PHYSIQUE

- CONNAISSANCE AMÉLIORÉE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT
- INTERVENTION DAVANTAGE ADAPTÉE AUPRÈS D'EUX
- PLUS ACTIFS DANS LA COMMUNAUTÉ
- ACCÈS FACILITÉ À DES SERVICES D'AIDE RELIÉS AU LOGEMENT

Pour les parents

Pour les enseignants

- ATTITUDE PLUS POSITIVE À L'ÉGARD DES HABILITÉS DES PARENTS ET DES INTERVENTIONS DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ
- ATTITUDE PLUS POSITIVE ENVERS LEUR PROPRE ÉCOLE ET LEUR ENSEIGNEMENT

- POSSIBILITÉ ACCRUE POUR LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE REJOINDRE PLUS FACILEMENT LES JEUNES ET LEUR FAMILLE ET D'ÊTRE AINSI PLUS EFFICACES
- DIMINUTION DE L'ABANDON SCOLAIRE ET DÉVELOPPEMENT GLOBAL DES JEUNES PLUS HARMONIEUX POUR LA SOCIÉTÉ AU SENS LARGE

Pour la communauté

L'ÉCOLE EN PARTENARIAT AVEC SA COMMUNAUTÉ

Synthèse d'une étude exploratoire

[Cliquez pour accéder au lien](#)



INITIATIVE Commission scolaire des Affluents

La croissance démographique et la sollicitation de la municipalité amènent l'école L'Horizon à s'ouvrir au milieu. La direction accueille dans ce bâtiment le Club de l'âge d'or, la Maison des jeunes et un comptoir de services de la Caisse populaire Desjardins.

L'école partage son équipement et ses locaux pour certaines activités sportives et de loisirs municipaux. La municipalité est à l'origine de cette démarche et finance un projet d'agrandissement pour permettre l'aménagement de locaux destinés à l'Université du troisième âge.

Le projet de construction de la bibliothèque municipale, sans financement de l'établissement scolaire, ravive les liens avec la municipalité. Le développement d'un projet municipal de construction d'un centre communautaire amène des possibilités de partenariat entre l'école et le milieu pour le futur.

INITIATIVE Commission scolaire New Frontiers

En 2004, la direction de l'école Saint-Willibrod propose un thème scolaire prônant un rapprochement avec la communauté. La mise sur pied de ce projet est facilité grâce au financement du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

Cet apport financier et le statut de projet pilote donnent la possibilité au directeur général de l'école et au directeur des services éducatifs de la Commission scolaire, de planifier le projet sous la forme d'un centre communautaire axé sur l'apprentissage. Ce projet conçu par la direction devra mobiliser toutes les parties prenantes pour être actualisé.

SERVICES AUX FAMILLES

Secteur Maria-Chapdelaine



Municipalités et MRC

Saint-Ludger-de-Milot
418 373-2266

MRC Maria-Chapdelaine
418 276-2131

Sainte-Élisabeth-de-Proulx
418 618-2158

Dolbeau-Mistassini
418 276-0160

Secteur GEANT

Albanel
418 279-5250

Girardville
418 258-3293

Normandin
418 274-2004

Saint-Edmond-les-Plaines
418 274-3069

Saint-Thomas-Didyme
418 274-3638

Secteur PAG

Péribonka
418 374-2967

Sainte-Jeanne-d'Arc
418 276-3166

Saint-Augustin-de-Dalmas
418 374-2147

Secteur SEL

Notre-Dame-de-Lorette
418 276-1934

Saint-Eugène-d'Argentenay
418 276-1787

Saint-Stanislas
418 276-4476

Emplois

Services Québec
418 276-3560

Service Canada
1-800 622-6232

CJE des bleuets
418 276-3626



Alimentation	Vêtements	Logement	Transport	Cuisines collectives
Ho-Prochain 418 276-0336		Comptoirs vestimentaires et Saint-Vincent de Paul 418 276-1211 ou se référer à votre municipalité		
Soupe Populaire de Chez Nous 418 276-6964		Office municipal d'habitation de Dolbeau-Mistassini 418 276-8027 et autres, se référer à votre municipalité		
Épicerie communautaire		Maison de la famille Parenssemble 418 239-0339		
Le Garde-Manger et comptoirs solidaires 418 276-9998		Maria Express 418 276-7419		
Comité sécurité alimentaire secteur Maria-Chapdelaine 418 276-9998				

Santé et Services Sociaux

Suivi prénatal (cours, besoins particuliers), suivi postnatal, soutien à l'allaitement, programme OLO, vaccination, orthophonie, services psychosociaux à la famille.

CIUSSS (CLSC, Hôpital)	418 276-1234 418 274-1234
Clinique médicale de Normandin	418 274-4841
Clinique médicale d'Albanel	418 279-5563
Clinique médicale de Girardville	418 258-3208
Clinique médicale de Saint-Ludger de Milot	418 373-2324
Clinique médicale de Dolbeau	418 276-0111 418 276-0041
Clinique médicale de Mistassini	418 276-5712 418 276-3161
Clinique sans rendez-vous	418 979-1999



Halte-garderie communautaire

Bureau référent
Maison de la famille
Parenssemble
418 239-0339



Places en service de garde et services éducatifs

Inscription : laplace05.com
Bureau coordonnateur Croque la vie

CPE Croque La Vie
418 274-2762 CPE

CPE Les Renardeaux
418 276-8818

CPE Croque-Lune
418 276-6679

Programme Passe-Partout et maternelle 4 ans (Commission scolaire du Pays-des-Bleuets)

418 276-2012 poste 4019

Ressources familles et organismes du milieu

AFMR Maria-Chapdelaine (association des Familles Monoparentales et Recomposées)	418 276-0556
Maison de la famille Parenssemble	418 239-0339
Groupe Espoir	418 276-8337
Centre de jeux LE PETIT GÉANT de Normandin	418 515-2486
Local famille les Frimousses de Girardville	418 258-3293 poste 2308
Les Ateliers Pirouettes de Saint-Ludger de Milot	418 373-2598
Local famille de Saint-Augustin	418 374-2147
Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance (SIPPE)	418 239-0339
Toxic-Actions	418 276-2090
Maison Halte-Secours	418 276-3965
Centre de ressources pour homme Optimum	
SLSJ secteur Dolbeau-Mistassini	418 276-5802
Centre de femmes du Pays de Maria-Chapdelaine	418 276-8585
Centre de Santé Mentale l'ArrimAge	418 276-7925
Local famille la Gourganette d'Albanel	418 279-5250 poste 3106

Lignes téléphoniques

Info Social / Santé	811
Sureté du Québec	911
Maria-Express	418 276-7419
Signalement DPJ	1-800 463-9188
Centre de prévention du suicide	1-866 277-3553
Centre antipoison	1-800 463-5060
Ligne Parents	1-800 361-5085
Centre de justice de proximité	1-844-412-7722



Budget

Service Budgétaire Maria-Chapdelaine
418 276-1211





Annexes

FICHE D'APPRÉCIATION du développement de la communauté page 1

NOM DE LA COMMUNAUTÉ/ORGANISME _____

STATUT DU RÉPONDANT _____ ANNÉE _____

POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT	Très bien	Peu	Assez	Beaucoup	Sans objet
ÉNONCÉS	1	2	3	4	N/A
1. Il est possible de trouver des volontaires pour participer à des projets au sein de la communauté.					
2. Les citoyens ont l'habitude de faire du bénévolat ou d'assister à des rencontres d'intérêt public.					
3. Les citoyens pensent qu'il est possible de changer les choses dans la communauté.					
4. Les relations du voisinage sont bonnes.					
5. Les citoyens ont un réseau de contacts à l'extérieur de la communauté.					
6. Les citoyens se sentent concernés par ce qui se passe dans la communauté.					
7. Les citoyens se font confiance entre eux.					
8. Les citoyens demandent l'aide dont ils ont besoin en cas de difficultés.					
9. Les citoyens aiment vivre dans cette communauté.					
10. Les citoyens n'hésitent pas à donner un petit coup de main, de temps en temps.					
11. Les citoyens lisent les journaux.					
12. Le journal de quartier est apprécié par les résidents.					
13. Les citoyens ont l'habitude d'utiliser Internet.					
14. Il y a une diversité d'organismes communautaires et d'associations qui sont actifs dans la communauté.					
15. Les organismes communautaires et les associations travaillent ensemble pour résoudre des problèmes communs.					
16. Les institutions publiques (écoles, municipalité, corps policier) sont proches des citoyens.					
17. L'école primaire est impliquée dans la vie de la communauté.					
18. Il y a une diversité d'activités de loisirs, sportives ou culturelles disponibles à proximité.					
19. Il y a une diversité de services à proximité (épicerie, bureau de poste, caisse ou banque, club vidéo, station-service, services de santé...).					
20. Les citoyens ont accès à différents modes de transport qui facilitent l'accès aux activités et aux services.					

FICHE D'APPRÉCIATION du développement de la communauté page 2

POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT	Très bien	Peu	Assez	Beaucoup	Sans objet
ÉNONCÉS	1	2	3	4	N/A
21. Les citoyens se soucient de la propreté de leur milieu.					
22. Les citoyens prennent soin de leurs biens.					
23. Les citoyens fleurissent leur balcon ou leur parterre.					
24. Il y a des espaces publics extérieurs aménagés pour les citoyens de la communauté.					
25. Il y a des lieux où les citoyens peuvent se rencontrer.					
26. Les citoyens participent aux efforts de recyclage ou de compostage.					
27. Les immeubles et les espaces publics sont bien entretenus.					
28. En cas de besoin, les citoyens peuvent compter sur une personne de confiance dans la communauté.					
29. Les personnes âgées sont impliquées dans la vie de la communauté.					
30. Il y a des citoyens qui en encouragent d'autres à s'impliquer dans des projets pour la communauté.					
31. Il y a, dans la communauté, des citoyens qui peuvent aller chercher des subventions pour financer des projets.					
32. On se sent en sécurité dans la communauté.					
33. Les adultes et les enfants peuvent se déplacer à vélo ou à pied en toute sécurité et cela, à toute heure de la journée.					
34. Les citoyens ont accès à de la nourriture de qualité et à prix raisonnable dans la communauté ou à proximité.					
35. Les citoyens achètent des produits locaux.					
36. Il y a souvent des fêtes dans la communauté.					
37. Les citoyens ont le goût de se rassembler pour célébrer un événement.					
38. Les citoyens n'hésitent pas à contribuer financièrement aux organismes communautaires ou aux œuvres de bienfaisance de leur milieu.					
39. Cette communauté est fière de son patrimoine et de son histoire.					
40. Les citoyens peuvent obtenir des emplois à proximité.					

QUESTIONNAIRE AUX ORGANISMES page 1

COORDONNÉES

- Adresse postale : _____
- Téléphone bureau : _____
- Cellulaire : _____
- Courriel : _____
- Site WEB : _____
- Facebook : _____
- Autre : _____

TERRITOIRE COUVERT

- MRC de Maria-Chapdelaine
- MRC du Domaine-du-Roy

VOTRE ÉQUIPE (titre des personnes)

- _____
- _____

PÉRIODE D'OUVERTURE

- Période estivale OUI NON
- Période des Fêtes OUI NON

HEURES D'OUVERTURE

- Journée : _____
- Soirée : _____
- Fin de semaine : _____

MISSION DE VOTRE ORGANISATION

VALEURS DE VOTRE ORGANISATION

CLIENTÈLE VISÉE

- Petite enfance (5 ans et moins)
- Primaire (5 à 12 ans)
- Secondaire (12 à 17 ans)
- Jeunes adultes (18 à 25 ans)
- Adultes
- Parents
- Aînés
- Autres, précisez : _____

QUESTIONNAIRE AUX ORGANISMES page 2

TYPES DE SERVICES

- Information
- Accompagnement
- Référence
- Rencontres de groupe
- Atelier thématique
- Conférence
- Relation d'aide
- Répit
- Soutien alimentaire
- Soutien financier
- Hébergement
- Autres services : _____

VOTRE APPROCHE D'INTERVENTION (résumé) :

PROJETS EN COURS (quelques exemples) :

VOS PARTENAIRES :

PRÉSENCE À DES COMITÉS, TABLES DE REGROUPEMENT, CONCERTATION. Indiquez lesquels.

- Comité(s)

- Table(s)

- Autre(s)

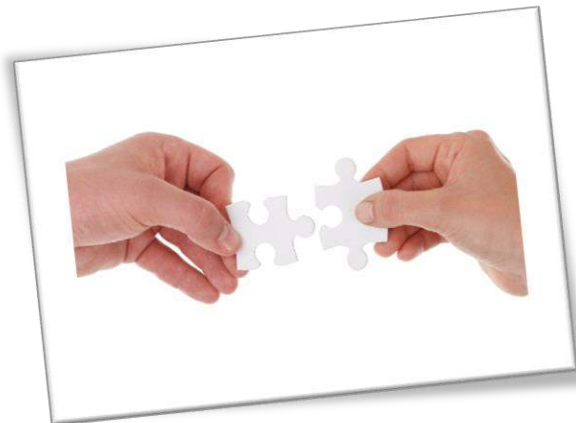
AUTRES ÉLÉMENTS À CONNAITRE :

CE QUE L'ÉCOLE A BESOIN DE SAVOIR au sujet de l'organisme			
INFORMATIONS REQUISES	POURQUOI	COMMENT	COMMENTAIRES
La mission et les objectifs de l'organisme	Pour une meilleure connaissance de l'expertise de l'organisme	Documents écrits (dépliant, rapports d'activités, etc.)	
La clientèle cible	Pour s'assurer que l'organisme possède les qualifications requises pour interagir auprès de la clientèle ciblée par le projet	Rapports d'activités ou documents pertinents	
L'historique de l'organisme et son mode de constitution	Pour une meilleure connaissance de l'organisme	Présentation de l'historique et du mode de constitution	
La programmation annuelle et les activités offertes	Pour connaître les différents services au plan de la collaboration et du partenariat	Rapports d'activités	
L'historique des partenariats et de collaboration dans la communauté ainsi que les reconnaissances officielles	Pour connaître les expériences des partenariats antérieurs	Liste des principaux projets réalisés en partenariat ou en collaboration. Reconnaissances officielles	

CE QUE L'ORGANISME A BESOIN DE SAVOIR au sujet de l'école			
INFORMATIONS REQUISES	POURQUOI	COMMENT	COMMENTAIRES
La mission, le projet éducatif et le plan de mise en œuvre de l'école	Pour connaître les grandes orientations de l'école	Projet éducatif et plan de mise en œuvre	
Le portrait global de l'école <i>(clientèle, services et profil socioéconomique, personnes à rejoindre)</i>	Pour être en mesure d'évaluer le type de collaboration ou de partenariat possible	Liste des activités	
L'inventaire des projets et des activités parascolaires offerts aux jeunes dans l'école	Pour connaître les personnes à qui on doit référer	L'organigramme	
L'historique de partenariat et de collaboration entre l'école et la communauté	Pour connaître l'expérience de l'école au plan de la collaboration et du partenariat	Liste des principaux projets réalisées en collaboration et en partenariat	
Le code vie, notamment le code vestimentaire	Pour s'assurer d'une cohabitation harmonieuse et une uniformisation du message dans le respect des règles	Présentation du code de vie	

RÉFÉRENCES – SECTION 4

- Deslandes, R. (2019). [Collaborations école-famille-communauté : recension des écrits](#). Tome 2 Relations école-communauté. [En ligne], Réseau Péricope, Chantier sur les relations école-famille-communauté, 58 pages
- Deslandes, R. (2010). Le difficile équilibre entre la collaboration et l'adaptation dans les relations école-famille. Dans G. Pronovost, Familles et réussite éducative. Actes de colloque du 10^e symposium québécois de Recherche sur la famille (p. 197-215), Québec : PUQ
- Deslandes, R. (2010a). L'importance des relations avec les parents et des liens avec la communauté. Vrai plus que jamais ! *Revue préscolaire (AÉPQ)*, 48 (3), 9-11
- Deslandes, R. (2009). *Démarche de collaboration école-famille-communauté : alliance de la rigueur et de la simplicité*. Atelier présenté lors des Rencontres nationales des gestionnaires de l'éducation, Québec. Réseau d'information pour la réussite éducative.
- Boyer, M.C., (2006). [L'école en partenariat avec sa communauté. Synthèse d'une étude exploratoire](#). [En ligne], Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 32 p.,
- Deslandes, R. (2010). [Les conditions essentielles à la réussite des partenariats école-famille-communauté](#). [En ligne], Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec, 16p.



CONCLUSION

Pour atteindre les objectifs du développement optimal du parent et de l'enfant, la contribution de tous les partenaires est un élément essentiel et incontournable. La réussite éducative interpelle autant les compétences du parent que celles de l'enfant et demande d'être accompagnée par l'ensemble des ressources de l'école et des ressources de la communauté concernée.

Le futur citoyen devant s'adapter tout au long de sa vie, passant de l'enfance à l'âge adulte, il devient important que les différents apprentissages scolaires et sociaux demeurent au cœur du développement global de la personne. La mise en place des conditions et des actions favorables à la réussite éducative dès le plus jeune âge favorise ainsi la présence des éléments nécessaires pour l'atteinte de son plein potentiel.

Nous sommes toutes et tous interpellés, comme parents et adultes significatifs, enseignants et équipe-école, équipe de directions et membres de la communauté, pour accompagner ce voyage vers une destination à construire au quotidien, par de petits gestes comme de plus grandes actions, pour le bénéfice de chaque élève.

Assurons-nous d'être tous à bord ensemble, parents d'abord.

Prêts au décollage...
Suivez le guide!

